

[FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 422
7 MARS 2016
ISSN1241-0497

DOSSIER

La classe partagée,
une valeur ajoutée

LOI TRAVAIL

Pourquoi
les jeunes
se mobilisent ?

22 mars

En grève pour
les salaires



A LA UNE
22 mars: en grève
pour les salaires

SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLELA FRANCE MISE À L'INDEX
PAR L'ONU

6

ACTUSLOI TRAVAIL : POURQUOI LES
JEUNES SE MOBILISENT ?17, 22 MARS,
POUR NOS SALAIRES

10

GRAND ANGLEMARSEILLE : ALERTE
SUR L'ÉCOLE !

12

DOSSIERLA CLASSE PARTAGÉE :
UNE VALEUR AJOUTÉE

18

MÉTIER

SUR LA PISTE DES PAPOUS

24

RESSOURCES

DES ÉLÈVES ON THE RADIO

27

AUTOUR DE L'ÉCOLELA JUNGLE DE CALAIS
DÉMANTÉLÉE

30

GRAND INTERVIEW

FRANÇOIS DURPAIRE

Quand trop c'est trop



«Travailler plus, gagner moins, être
viré plus facilement» : on pourrait
résumer ainsi le projet de loi Tra-

vail du gouvernement. À qui fera-t-on croire
que faciliter les licenciements, augmenter
le temps de travail et affaiblir la représen-
tation syndicale permettent de lutter contre
le chômage ? Sert-on l'intérêt général ou les
intérêts d'une minorité de possédants
quand on gouverne ainsi ? Régression
sociale et non-sens économique : aucun lien entre protection des
salariés et taux de chômage n'a jamais pu être démontré.

Alors oui, les salariés, les jeunes et leurs organisations sont vent
debout et le gouvernement a dû reporter la présentation de son pro-
jet. Mais ce premier recul ne suffit pas et il doit y renoncer. La mobi-
lisation doit donc se renforcer avec un premier rendez-vous le 9 mars
auquel le SNUipp-FSU appelle à participer massivement.

L'autre sujet brûlant auquel nous sommes confrontés avec la même
logique, c'est celui des salaires. Alors qu'un rendez-vous salarial est
prévu le 17 mars, le premier depuis des années, la ministre de la Fonc-
tion publique s'entête à parler de « mesures symboliques » voire même
de poursuite du gel du point d'indice. Situation économique difficile ?
Le gouvernement a offert des dizaines de milliards d'euros aux entre-
prises sans réclamer aucune contrepartie et sans quasiment aucun
effet en matière d'emploi. Et il serait impossible d'augmenter les
salaires des agents bloqués depuis 2010 ? De qui se moque-t-on ?
L'austérité budgétaire, c'est toujours pour les mêmes et ça suffit !
Mettons sous pression le rendez-vous salarial pour obtenir une aug-
mentation significative de nos salaires ! Préparons la grève unitaire
du 22 mars à l'appel du SNUipp et de la quasi-totalité des fédérations
de la fonction publique.

Christian Navarro



© MIRA/NAJA

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Laurence Gaiffe, Valérie Kownacki,
Pierre Magonetto, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien
Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU tire l'oreille de la France

Malgré ses efforts, la France ne respecte pas suffisamment l'esprit et la lettre de la Convention internationale des droits de l'enfant.



© PROMETHEUSTZ / SHUTTERSTOCK

Le ton est mesuré et la formule « *diplomatique* », mais le sens des remarques faites à la France par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU est sans ambiguïté. Elle a fait trop peu d'efforts pour répondre aux recommandations déjà formulées en 2009*. Dans leur dernier rapport sur la situation de la France au regard de l'application effective de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), les experts onusiens s'inquiètent toujours du sort des trois millions d'enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté, d'une justice des mineurs inadéquate, des discriminations à l'égard des enfants roms, de la situation faite aux enfants de migrants, notamment dans la « jungle de Calais » et plus largement de celle des mineurs étrangers isolés. Le comité relève aussi les inégalités de traitement qui perdurent en matière d'éducation, d'accès aux soins ou d'aide sociale, entre les enfants de métropole et des DOM, tout particulièrement à Mayotte et en Guyane...

Des avancées insuffisamment mises en œuvre

S'ils reconnaissent des évolutions en matière législative, juridique et réglementaire comme par exemple sur l'égalité fille-garçon, la loi de refondation de l'école, et celles sur le handicap de 2005 et 2013, ils notent des faiblesses dans le dispositif qui a été substitué aux « *ABCD de l'égalité* » et s'inquiètent du poids toujours trop lourd des inégalités sociales dans les parcours scolaires. Ils déplorent par ailleurs l'insuffisance des mesures prises en direction des enfants autistes. En résumé, le comité considère que la France n'a pas assez avancé dans la définition d'une politique globale de mise en œuvre des droits reconnus par la CIDE. « *Consciente des progrès qu'il lui reste à accomplir (...) la France orientera ses politiques publiques dans le respect des droits de l'enfant.* » a assuré Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de l'Enfance dans un communiqué. L'engagement est clair, rendez-vous donc en 2021, date prévue pour le prochain grand oral... FRANCIS BARBE

GROSSESSE

LE BOOM DES Jumeaux

Deux fois plus de grossesses gémellaires entre 1970 et 2014 dans les pays développés. C'est le résultat d'une étude réalisée à partir des statistiques d'état civil de différents pays et publiée par la revue *Population and development*. Les chercheurs expliquent ce boom des jumeaux par l'âge plus tardif des grossesses et le recours plus fréquent à la procréation médicalement assistée (PMA) tous deux facteurs de poly-ovulation. Selon eux, cette augmentation pose un problème de santé publique, car les enfants nés d'une grossesse multiple sont plus fragiles et demandent plus de soins. Les futures mères ont également plus de risque de développer des complications médicales.

ÉTRANGER

L'ADOPTION INTERNATIONALE EN BAISSSE

Seuls 815 enfants adoptés à l'étranger sont arrivés en France l'année dernière. C'est 23% de moins que l'année précédente et le plus bas niveau depuis les années 80. Si la Colombie, la Côte d'Ivoire et Haïti ont laissé partir davantage d'enfants, la Russie et l'Éthiopie qui autorisaient 580 adoptions en 2011 n'en ont permis que 75 l'an passé. Selon le quai d'Orsay, certains pays cherchent à développer l'adoption nationale, d'autres redoutent l'adoption par des couples homosexuels mais les raisons de cette baisse sont aussi juridiques et liées à la sécurisation des procédures et à des parcours d'adoption plus transparents et éthiques.

MOINS DE TROIS ANS

MIEUX ACCUEILLIS MAIS PAS PARTOUT

L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans continue de s'améliorer en France, mais reste inégale selon les territoires. D'après le dernier rapport de l'Observatoire de la petite enfance, il y avait en 2013 une capacité d'accueil de 55,1 places pour 100 enfants contre 47,6 places en 2006. C'est surtout l'augmentation de l'accueil proposé par les assistantes maternelles qui explique cette progression (32,9 places contre 24,3 sept ans plus tôt). Mais les disparités territoriales demeurent entre les départements bien dotés comme la Haute-Loire avec 88 places pour 100 enfants, et d'autres comme la Seine-Saint-Denis avec 30,4 places.

* Chaque état membre de l'ONU et ayant ratifié la CIDE est auditionné tous les cinq ans par le Comité des droits de l'enfant. C'était le tour de la France les 13 et 14 janvier derniers.

HONGRIE

TOUS DANS LA MÊME CHEMISE !

10 000 enseignants hongrois défilaient le 13 février à Budapest pour protester contre la mainmise du gouvernement Orban sur les établissements scolaires, l'accusant de vouloir les priver de moyens au profit des écoles gérées, aux frais de l'Etat, par l'église. Le 19 février, des milliers d'élèves se sont, eux, rendus en cours vêtus de chemises à carreaux. Une « *fashion manif* » très suivie dans tout le pays en soutien à leurs professeurs qualifiés dans les médias par un proche du pouvoir de « *mal coiffés, mal rasés et en chemise à carreaux* ». Une nouvelle journée d'action est prévue le 15 mars à Budapest.

MONDE

EVERY CHILD SHOULD HAVE A TEXTBOOK

Tripler l'accès aux manuels scolaires : c'est l'objectif de l'UNESCO qui propose un « *nouveau modèle économique* » pour réduire leur coût et accroître leur disponibilité. Créer un fonds mondial dédié, alimenté par l'aide internationale

publique et privée à parité avec les investissements des gouvernements, prévoir et centraliser la demande par grandes régions et garantir les volumes de commandes pour faire baisser les prix unitaires : telles sont les principales recommandations de l'agence onusienne. Selon ses experts, « *mettre des manuels à la disposition de tous les élèves permettrait d'élever les niveaux d'alphabétisation de 5 à 10%* ».

PAKISTAN

PRÈS DE LA MOITIÉ DES PETITS PAKISTANAIS PRIVÉS D'ÉCOLE

24 millions d'enfants, sur les 50,8 millions que compte le pays, ne sont pas scolarisés au Pakistan. C'est le constat alarmant du dernier rapport de statistiques éducatives gouvernemental. Un constat qui signe « *l'échec complet* » du système d'éducation publique selon l'ONG *Alif Ailaan* spécialisée dans l'éducation. Si le rapport note que le nombre d'enfants non scolarisés est en recul d'un million par rapport à l'année précédente, on reste loin de l'objectif d'éducation primaire universelle affiché pour...2015.

OCDE

SOUTENIR LE PROFESSIONNALISME ENSEIGNANT

Nécessité de soutien à la formation initiale et continue ainsi qu'aux pratiques collaboratives. Les conclusions d'un récent rapport de l'OCDE confirment s'il en était besoin que ces dimensions sont essentielles au développement du professionnalisme enseignant. À partir de l'enquête TALIS effectuée auprès d'enseignants du premier cycle du secondaire, l'étude définit d'abord le professionnalisme comme une combinaison de trois composantes : les connaissances requises pour enseigner ; le réseau de pairs, à savoir « *les possibilités d'échange d'informations et de soutien* ; l'autonomie, c'est-à-dire *le pouvoir de décision sur certains aspects de son travail* ». Elle montre ensuite que ces critères et notamment les deux premiers sont largement corrélés à la satisfaction professionnelle des enseignants, à leur sentiment d'efficacité et à la perception du statut de leur métier. Et sur ces points, les enseignants français sont à la traîne car l'enquête révèle qu'ils ont une perception très négative de leur environnement et des doutes sur leur efficacité, à cause d'un système qui favorise peu l'autonomie et le travail collectif. Pour l'OCDE, il faut donc investir dans le professionnalisme des enseignants en développant « *leur participation à des activités de formation continue ou à des réseaux de pairs* » car cela peut « *s'avérer une stratégie particulièrement payante pour renforcer leur satisfaction professionnelle et leur sentiment d'efficacité personnelle* ». Des recommandations particulièrement utiles dans les zones prioritaires, selon le rapport, car les pratiques favorisant le professionnalisme y sont moins répandues. ALEXIS BISSEKINE

William Martinet, président de l'UNEF

3 QUESTIONS À



« Avec la Loi Travail, les jeunes deviennent des salariés facilement jetables »

Loi travail, CPE, 10 ans après même combat ?

Oui il y a un parallèle à faire entre ces deux projets de loi. À 10 ans d'écart c'est la même logique : faire accepter la précarité sur le marché du travail. Comme le CPE donnait la capacité à l'employeur de licencier, le plafonnement des indemnités prud'homales permet des licenciements abusifs avec des sanctions basses. En plafonnant les indemnités en fonction de l'ancienneté, les jeunes deviennent des salariés facilement jetables.

En quoi ce projet est-il néfaste pour les jeunes ?

Le message envoyé à la jeunesse provoque une contestation forte : on est précaires pendant nos études, on est précaires en insertion professionnelle et là on nous dit qu'on va être précaires tout au long de notre vie. Ce projet est une remise en cause fondamentale du travail, de la primauté du code du travail sur les accords d'entreprise. Une inversion de cette hiérarchie, c'est le chantage à l'emploi et « *travailler plus et gagner moins* ». Le temps de travail des apprentis mineurs, ce

serait 10h par jour et 40h par semaine pour des jeunes qui peuvent avoir 15 ans ! Si c'est ça la vision de la modernité qu'a le gouvernement, nous n'avons pas la même.

Quels horizons pour la jeunesse ?

Cela fait des années qu'on frappe à la porte du ministère du Travail pour parler de l'emploi des jeunes. Les jeunes ont des revendications sur le marché de l'emploi. L'accès au CDI pour réussir à louer un appartement ou contracter un emprunt. Il faut une politique

publique qui pénalise les entreprises qui utilisent les contrats précaires. Un meilleur accès aux droits sociaux car il y a une discrimination des jeunes de moins de 25 ans qui se voient refuser l'accès au RSA socle, des nouveaux entrants qui alternent contrats précaires et chômage sans indemnités. Les jeunes ont fait des sacrifices pour arriver à BAC+3 ou BAC+5, c'est une génération mieux formée, plus productive mais ils sont sous-payés dans les entreprises qui ne reconnaissent pas leurs qualifications.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

22 mars : vers la grève pour nos salaires

Le rendez-vous salarial des fonctionnaires aura finalement lieu le 17 mars. La nouvelle ministre navigue entre un maintien du gel et une augmentation symbolique. Pour les syndicats, ces propositions seraient inacceptables et conduiraient à une grève unitaire le 22 mars.



Nouvelle ministre, nouvelle tête, mais la donne reste la même. L'arrivée d'Annick Girardin au ministère de la fonction publique suite au remaniement du 12 février laisse inchangées les attentes et les revendications des 5 millions de fonctionnaires qui les ont exprimées de manière significative le 26 janvier dernier. « *Un geste salarial serait un signal important pour les fonctionnaires* » a déclaré la ministre dans le journal *Les échos* du 24 février. L'emploi du conditionnel ne peut qu'inquiéter avant l'ouverture des négociations sur les carrières et les salaires finalement reportées au 17 mars. Comme ne peuvent qu'inquiéter les premières rencontres bilatérales avec les syndicats au cours desquelles Annick Girardin a repris les propos de Marylise Lebranchu en évoquant « *des mesures symboliques sur le point d'indice* ». Aucune allusion non plus ni aux fonctionnaires, ni à l'école dans les déclarations de François Hollande fixant les priorités de son gouvernement remanié autour de la sécurité, de l'emploi et de l'écologie.

Une échéance capitale

La précipitation du nouvel exécutif à s'attaquer à la protection des salariés en démantelant le Code du travail (voir ci-dessous) tranche avec l'immobilisme dont il fait preuve envers les fonctionnaires. C'est pourtant sur leur dos qu'on vient d'opérer près de 7 milliards d'économies après 5 ans de gel du point d'indice et une décennie de faibles revalorisations. On peut chiffrer la perte de pouvoir d'achat par rapport à 2000 à près de deux mois de salaire par an. Dans ce contexte, le

rendez-vous salarial du 17 est une échéance capitale pour tous les salariés de la fonction publique. Ça n'a pas échappé à la quasi-totalité des organisations syndicales qui ont décidé de déclencher un dispositif d'alerte sociale pour appeler à la grève et aux manifestations, le 22 mars prochain (voir ci-contre). Le SNUipp-FSU, dans la continuité du 26 janvier, se doit de porter haut et fort la voix des enseignants des écoles concernés au premier chef par un déclasserement salarial

u n a n i m e m e n t reconnu. Aux côtés de la FSU, il appelle dès à présent l'ensemble des fonctionnaires à la grève le 22 mars pour peser sur les négociations et exiger la revalorisation immédiate de leurs salaires.

PHILIPPE MIQUEL



22 MARS : UN APPEL UNITAIRE

« *Le gouvernement s'est engagé à ouvrir des négociations salariales. Ce rendez-vous aura lieu le mercredi 17 mars et doit déboucher sur des mesures fortes* ». Cet extrait du communiqué commun signé le 26 février par la FSU, la CGT, la CFDT, la CFE/CGC, la FAFP, Solidaires et l'UNSA illustre la détermination unitaire des syndicats de la fonction publique pour peser sur le rendez-vous salarial. En conclusion, les organisations signataires s'engagent à se retrouver après les négociations et font du 22 mars une date de « *mobilisation des agents de la fonction publique, y compris par les grèves et les manifestations* » si les annonces du gouvernement « *étaient trop éloignées des exigences des personnels* ».

9 MARS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LA LOI TRAVAIL

Le projet de loi « *visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs* » a déclenché une impressionnante mobilisation citoyenne sur internet ainsi que l'opposition unanime des organisations de salariés. Malgré le report annoncé par le gouvernement et quelques aménagements apportés au projet initial, les éléments réduisant les droits et les garanties offertes aux salariés et aux jeunes contenus dans le texte ainsi que sa philosophie générale sont inacceptables. Le SNUipp, avec la FSU prend toute sa part dans l'importante mobilisation contre ce projet. Il soutient l'appel aux manifestations et aux rassemblements prévus le 9 mars dans toute la France et appelle l'ensemble des personnels du premier degré à y participer.

30 000

C'est le nombre d'enseignants des écoles qui ont déjà signé la pétition

en ligne demandant plus de temps, de confiance et de moyens pour exercer leur métier. Un chiffre significatif après à peine un mois de mise en ligne qui démontre l'aspiration de la profession à voir se transformer ses conditions de travail pour mieux accompagner ses élèves sur le chemin de la réussite. Le SNUipp-FSU invite les personnels du premier degré à continuer à signer massivement la pétition pour peser sur les négociations avec le ministère et exiger dans un premier temps la mise à libre disposition des 108 heures, une

formation continue renouvelée et inscrite sur le temps de classe ainsi que des moyens pour réduire les effectifs et améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

<http://petition.snuipp.fr/>



TEMPS CONFIANCE MOYENS

29%

COÛT DU PRIMAIRE

La France dépense 29 % de moins que la moyenne des pays de l'OCDE pour le parcours d'un élève dans le primaire soit 35 065 \$. Selon une récente note de la Depp, la dépense cumulée pour le premier degré s'échelonne de 31 000 \$ pour l'Allemagne à 89 100 \$ pour la Norvège avec une moyenne à 49 417 \$.



MOBILITÉ

MOUVEMENTS DÉPARTEMENTAUX : PREMIER BOUGÉ

Lors d'un groupe de travail sur les mouvements départementaux réuni le 15 février, un projet de texte sur l'encadrement des postes à profil a été présenté. Le ministère a pris en compte les remarques du SNUipp-FSU et sera précisé dans le texte le caractère exceptionnel de ce profilage. En seront distingués les postes à « exigence particulière », justifiant d'un prérequis, d'un diplôme ou d'une liste d'aptitude, le départage des candidatures se faisant dès lors au barème et après consultation des CAPD. Le syndicat a demandé que ces dispositions soient mises en œuvre dès les opérations du mouvement 2016.

✂ Rubrique L'école/Le système éducatif

EN BREVE

ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

LES TRAVAUX DOIVENT REPRENDRE

Régime indemnitaire et obligations réglementaires de service des enseignants spécialisés, le compte n'y est pas. Pour le SNUipp-FSU comme le Sgen-Cfdt et le Se-Unsa qui viennent de co-signer un courrier à la ministre, certaines mesures présentées à la suite des premières discussions pourraient conduire à une perte de rémunération ou à une augmentation de la charge de travail pour une partie des personnels. Les syndicats demandent « la reprise de l'ensemble des travaux et un calendrier de concertations » pour adopter des mesures qui reconnaissent le travail spécifique de ces enseignants.

EREA

OUI AUX PE-ÉDUCATEURS

Certaines académies, comme celles de Grenoble, ont décidé de mettre fin aux missions de nuit assurées par les enseignants et de les remplacer par des assistants d'éducation (AED) non préparés et non formés à la spécificité de l'internat éducatif. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère avec d'autres

organisations syndicales pour dénoncer cette situation, soutenir les mobilisations locales et demander la reprise des discussions. Il s'agit pour les syndicats d'obtenir le maintien de l'ensemble des missions des PE éducateurs exerçant en EREA ainsi que la réouverture du groupe de travail sur leurs obligations de service et leur rémunération.

UNIVERSITÉS DE PRINTEMPS

UN BOL DE RECHERCHES ET D'ÉCHANGES

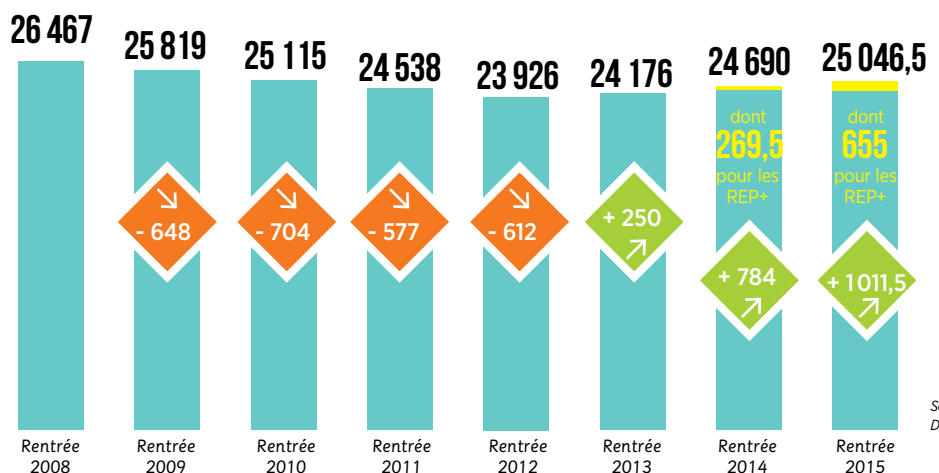


Elles fleurissent au printemps, ces universités régionales ou départementales du SNUipp-FSU, et comme leur cousine d'automne, elles permettent aux enseignants de prendre du recul par rapport à l'exercice de leur métier en écoutant l'analyse de spécialistes et en échangeant entre collègues. Ce sera la 5^e édition de l'Université de printemps Rhône-Alpes à Lyon les 30 mars et 1^{er} avril, la 9^e dans l'Hérault les 6 et 7 avril. Et à Paris comme à Nevers (58), les rencontres sont prévues au mois de juin. Renseignements et inscriptions sur les sites départementaux du syndicat.

REMPLACEMENT : LE COMPTE N'Y EST PAS

➤ Alors que la FCPE dénonce une situation du remplacement très difficile dans de nombreux départements, le ministère communique sur la création de 2 172 postes depuis 2013. Des créations qui auraient rétabli le « vivier » de remplaçants asséché par les suppressions des années Sarkozy. Info ou intox ? En réalité, le compte n'y est toujours pas et il manque encore 1420,5 postes pour revenir à la situation de 2008. D'après les bilans annuels de rentrée publiés par le ministère, 2 045,5 postes de remplaçants ont été créés depuis la rentrée 2013 : 1 120 consacrés au remplacement des enseignants en congé et 924,5 au dispositif d'allègement de service pour les personnels exerçant en REP+.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES CONSACRÉS AU REMPLACEMENT



Source : DGESCO

Carrière : revue de détail avant les discussions au ministère

Les premières discussions suite à la décision du gouvernement de mettre en œuvre le PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) dans la fonction publique vont s'engager prochainement ministère par ministère. Pour les enseignants, les mesures pour les carrières et les rémunérations qui s'étaleront de 2017 à 2020 se négocient au ministère de l'Éducation nationale. Des enjeux déterminants pour les enseignants.



LE CADRE DE DISCUSSION

Les mesures principales pour les enseignants ont été définies dans le protocole PPCR de la Fonction publique.

- Une nouvelle grille indiciaire avec des indices relevés en début et en fin de carrière : une partie des indemnités (niveau ISAE actuelle) intégrée au traitement indiciaire.
- Une carrière reposant sur 2 grades (Classe Normale et Hors Classe) que tous les enseignants ayant des carrières complètes devraient parcourir entièrement.
- Un échelon de plus à la Hors-Classe (8 échelons contre 7 précédemment)
- Un avancement de carrière au même rythme pour tous.
- La création d'un 3^e grade après la Hors Classe : le GRAF.

Un certain nombre de points restent à discuter comme les modalités de passage d'un grade à l'autre, le temps de passage entre chaque échelon, les modalités d'évaluation des enseignants et des rendez-vous de carrière...



CE QUE VA PORTER LE SNUIPP-FSU

Lors de ces discussions importantes pour les carrières et les rémunérations, SNUipp-FSU exigera des avancées significatives pour tous les enseignants et défendra un certain nombre de grandes lignes.

- Un avancement à un rythme unique et le plus rapide pour tous pour passer le plus vite de la Classe Normale à la Hors Classe (il faut actuellement environ 20 ans au grand choix pour atteindre le dernier échelon de la classe normale).
- La possibilité pour tous les enseignants de terminer leur carrière à l'indice terminal de la Hors-Classe.
- Une même carrière pour tous. Ce qui n'est pas prévu avec le GRAF ne serait accessible actuellement qu'à certaines fonctions (CPC, direction...) et certains enseignants en fonction de leur mérite. Or, si certaines fonctions peuvent être reconnues par des indemnités, le SNUipp-FSU refuse le principe d'une carrière différenciée.
- Une évaluation des enseignants respectueuse des personnes, formative, dissociée de l'avancement de carrière et basée sur l'observation objective des pratiques professionnelles. VIRGINIE SOLUNTO



NÉGO CARRIÈRES

Suivez les discussions en temps réel sur le site du Snuipp-FSU

ISAE... POUR LE SNUIPP-FSU C'EST 1200 € !

L'ISAE sera également à l'ordre du jour des discussions à venir. En réponse à l'initiative du SNUipp-FSU pour l'ISAE à 1200 euros, soutenue par plus de 50 000 collègues, la ministre avait affirmé que la revalorisation de l'ISAE serait discutée très prochainement. Mais à ce jour, le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de cette revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant aux 1200 euros comme l'ISOE du second degré. Lors des discussions à venir, le SNUipp-FSU défendra deux enjeux majeurs : la nécessité d'augmenter l'ISAE pour relever enfin les rémunérations des enseignants du primaire, parmi les plus faibles en Europe et la transformation de cette indemnité en points d'indice, afin qu'elle soit prise en compte pour le calcul de la retraite.

REVUE DE PRESSE

DES MOBILISATIONS CONTRE LES FERMETURES

Après l'annonce des dotations de postes dans les départements pour la rentrée 2016, la presse s'est faite l'écho des mobilisations dans les communes où les écoles sont menacées par des fermetures de classe et de postes : tour d'horizon non exhaustif.



« À Broût-Vernet les parents ont occupé les classes » explique La Montagne du 8 février dernier. Après avoir lancé une pétition, ils se sont relayés toute une journée dans l'école de cette commune de l'Allier pour protester contre le projet d'une fermeture de classe.

« Le territoire se mobilise contre la fermeture d'une classe », souligne de son côté La dépêche du midi le 4 février, alors que les élus du Canton de Castillon dans l'Ariège dénoncent la suppression d'un poste qui va notamment conduire à ne pas scolariser les moins de 3 ans.

« La dépêche du midi, encore, signale le 23 février qu'« ils refusent de sacrifier leurs écoles ». « Ils », se sont les parents de la commune de Ségala dans le Lot. Campement devant la sous-préfecture, mise en scène du sacrifice de l'école rurale. Le collectif du Haut Ségala dénonce les suppressions de postes et fermetures d'écoles dans la communauté de communes.



« Dans la Nièvre, Le journal du centre du 9 février indique qu'à « Guérisny la défense de l'école s'organise ». La banderole déployée par les parents et les élus aux grilles

de l'école maternelle menacée d'une fermeture souligne que la commune « veut vivre » et veut garder sa classe.

« Marcoing, les parents d'élèves mobilisés contre la fermeture d'une classe » indique La voix du nord du 3 février. La carte scolaire prévoit une fermeture de classe dans cette commune du Nord alors que le nombre d'élèves est en hausse.

Marseille : alerte sur l'é

Délabrement, vétusté, insalubrité, à Marseille rien de nouveau pour les écoles, notamment dans les quartiers populaires de l'éducation prioritaire. Mais en faisant le buzz, la mise en ligne de la lettre ouverte d'une enseignante des quartiers nord aura déclenché des réactions en chaîne.

Tout est parti d'une lettre ouverte à Najat Valaud-Belkacem mise en ligne sur une page internet par Charlotte Magri le 30 novembre dernier. Cette enseignante des quartiers nord de Marseille, y dénonce l'état de délabrement des écoles marseillaises. Non sans humour, elle invite la ministre à venir visiter l'école Jean Perrin, dans le XV^e arrondissement de Marseille, où elle a effectué jusqu'à fin janvier un mi-temps annualisé. « *Au petit matin nous pourrions déplacer ensemble la grosse pierre qui ferme la porte d'entrée de l'école depuis que la serrure a été forcée une fois de trop*, explique-t-elle. *Nous pourrions passer ensemble une délicieuse matinée dans notre classe à la douillette température de 13°. Nous ferions bien attention de ne pas nous prendre les pieds dans les trous tout à fait ludiques qui égayent le revêtement au sol et qui nous rappellent que sous les dalles se trouve l'amiante* ».

Relayée sur son compte Facebook et par ses contacts mail, la page sera lue par plus de 20 000 internautes en tout juste une semaine, près de 40 000 aujourd'hui. Un buzz au niveau local comme seuls savent en déclencher les réseaux sociaux et qui ne va pas tarder à provoquer un emballement médiatique. « *C'est complètement grotesque, mais sans ce cirque médiatique pas de réponse des politiques* », observe-t-elle aujourd'hui. « *Quand ce sont les organisations dont on considère que c'est la fonction de râler ce n'est pas grave, tandis que lorsque ça passe*

« ILS ONT DÉBARQUÉ SANS PRÉVENIR, ONT AMENÉ LES JOURNALISTES VOIR UNE CLASSE REPEINTE, LE RESTAURANT SCOLAIRE... PUIS SONT REPARTIS COMME ILS ÉTAIENT VENUS ».



Charlotte Magri : le buzz de « la petite voix d'un péquín moyen qui n'avait rien à gagner dans l'histoire ».

par un canal inhabituel, tout à coup ça crée de l'actu ». Lanceuse d'alerte bien qu'elle s'en défende un petit peu, Charlotte sait pertinemment que ce qu'elle a pu observer à Jean Perrin n'a rien d'exceptionnel à Marseille. Travaillant en brigade durant sa première année en poste dans la ville, envoyée en remplacement sur plusieurs circonscriptions, elle en a visité des écoles. Mi-janvier elle a aussi lancé une pétition en ligne, cette dernière a recueilli près de 22 000 signatures à ce jour.

Du Marseille bashing !

Jean-Claude Gaudin, le maire, parle lui de « *Marseille bashing* », vilipende la presse, argue qu'en 2015 la ville a investi 31,5 millions d'euros de travaux dans ses 444 écoles. Mais que signifient les chiffres face au délabrement et à la vétusté du bâti existant, des conditions déplo-

rables de scolarisation des élèves et de travail des enseignants ? Pendant les vacances, les services municipaux ont procédé à des travaux en urgence. Le lundi 8 février, la mairie a organisé un « *voyage de presse* » dans les écoles où ils étaient intervenus. Opération vérité ou opération intox ? À en croire Jean-François Bienaimé, directeur de la primaire Kallysté 1 au pied de la cité du même nom dans le XV^e, ce serait plutôt de l'esbroufe. Son école classée en REP + faisait partie de la visite. « *Ils ont débarqué sans prévenir, ont amené les journalistes voir une classe repeinte, le restaurant scolaire qui est le seul endroit à bénéficier d'un carrelage quand le reste de l'école est pavé d'un vieux lino usé et décollé par endroits, puis ils sont repartis comme ils étaient venus* ».

Les accompagnateurs se sont bien gardés de faire un tour complet de cet établissement de type Pailleron dans lequel les alarmes incendie sont en panne depuis des mois. Ils auraient pu montrer à la presse le gymnase crasseux, les

cole



vestiaires de bric et de broc qui auraient bien besoin d'un coup de balai et de peinture, de mobilier ou encore, le local de rangement du matériel sportif duquel émane une méchante odeur de moisissure. Ils auraient pu aussi parler avec le directeur de l'hygiène dans l'école, des nuisibles à l'origine de cas de «*suspicion*» de teigne et de gale dont sont victimes des élèves et des enseignants. Jean-François Bienaimé confie sa lassitude, son épuisement à obtenir l'intervention des services pour réparer ne serait-ce qu'une poignée de porte. «*Toute l'énergie que je passe là-dedans, c'est autant de temps que je ne peux pas consacrer à la pédagogie*», déplore-t-il.

L'appel de la communauté éducative

Prise à partie, Najat Valaud-Belkacem s'est adressée, avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, au Préfet de région et au recteur, leur enjoignant «*de mobiliser les services déconcentrés de l'État pour évaluer les conditions de fonctionnement du*



UN PLAN D'URGENCE POUR LES ÉCOLES MARSEILLAISES

«*Ce que nous ne voulons pas, c'est que la focalisation médiatique sur quelques écoles conduise à ce qu'on oublie les autres et qu'on oublie le reste des problèmes*», prévient Claire Billes, secrétaire départementale du SNUipp-FSU. Le syndicat vient de lancer avec 13 organisations (syndicats, collectifs et associations de parents) un appel pour l'école qui ne se limite pas à la situation du bâti. Le texte met aussi en exergue «*le manque de personnel municipal*», des «*taux d'encadrement en surveillance sur la pause méridienne, ne permettant pas toujours d'assurer la sécurité*», «*l'exiguïté de nombreux réfectoires*», «*la mauvaise gestion des dotations de fournitures*», «*les dotations en matériel pédagogique insuffisantes*», le manque d'équipements sportifs de proximité, les mauvaises conditions dans lesquelles sont organisés les TAP. Il demande au préfet de mettre en place des instances de travail communes et aux conseils d'école de leur faire parvenir la liste des travaux nécessaires. «*Ensemble parents, personnels municipaux et enseignants, nous considérons qu'il est temps de mettre fin à ce qu'un journal national avait appelé la «Honte de la République» et d'obtenir un plan de réhabilitation des écoles marseillaises et l'engagement de constructions là où la ville s'étend*», conclut l'appel.

service public d'éducation dans les écoles des quartiers prioritaires de la politique de la ville». Celles-là même qui dans les vieux quartiers du centre-ville et dans les quartiers nord s'avèrent le plus souvent les plus délabrées et pour lesquelles la ville bénéficie d'importants financements de l'État. Depuis, les syndicats ont été reçus par le préfet, par le recteur et dans une première étape un groupe de travail a été créé pour faire un état des lieux, faire une estimation des travaux, du nombre de classes et d'écoles manquantes.

Le SNUipp-FSU a lancé une enquête pour faire un état des lieux des écoles de Marseille. «*En seulement quelques jours après la rentrée presque la moitié d'entre elles ont répondu, listant tout ce qui n'allait pas*», explique Claire Billes, la secrétaire départementale. Le syndicat, avec d'autres organisations et les collectifs de parents, réclame depuis des années un plan d'urgence (lire ci-dessus). Jusqu'ici cette demande est restée lettre morte. «*La mairie ne daigne même pas nous recevoir, ne donne pas suite*», confirme Séverine Girard, mère d'élève à l'initiative avec d'autres d'un Manifeste pour les écoles marseillaises porté par un collectif de parents. Les actions, les manifestations devant la mairie en plein conseil municipal, notamment celles de 2014, n'y ont rien changé et rien n'a bougé. Aujourd'hui, Séverine espère que la mobilisation relancée après le buzz de Charlotte Magri «*va permettre que les choses se concrétisent*», et elle n'est pas la seule. PIERRE MAGNETTO

ÉTAT DES LIEUX

LE SNUIPP ENQUÊTE

Au 2 mars, 216 écoles sur les 444 que compte la ville avaient répondu à l'enquête lancée par le SNUipp 13 à la veille des vacances de février. Par exemple, 77% des écoles déplorent des problèmes thermiques (trop chaud l'été, trop froid l'hiver par manque d'isolation, manque de combustible ou panne de chauffage). 51% dénoncent un manque de produits d'hygiène élémentaire (papier toilette, savon...). 48% déclarent être confrontées à la présence d'animaux nuisibles. Parmi les autres problèmes soulevés, les nuisances sonores, les infiltrations, la présence d'amiante ou encore un manque de ventilation.

INVESTISSEMENTS

DES ÉCOLES EN PPP

PPP, c'est sous cet acronyme que l'on désigne les opérations dites de partenariat public-privé. Selon le maire de Marseille, à l'avenir, des écoles pourraient être construites de cette manière. Les PPP ont un modèle économique relativement constant. Ils permettent à une collectivité de confier à un opérateur ou un groupement d'entreprises la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et la gestion d'un équipement public (parking, ouvrage de voirie, etc), l'investissement étant à la charge de l'opérateur. En contrepartie la collectivité rembourse sous forme de loyer sur 15, 30, voire 40 ans, de quoi accueillir quelques générations d'élèves mais à l'arrivée, une note beaucoup plus salée pour le contribuable que si la commune avait procédé elle-même à l'investissement.

EN LIGNE

MARSACTU ENQUÊTE

«*Nous avons essayer d'aller au-delà des discours de communication de toutes sortes, aussi bien celui de ceux qui se plaignent que celui de la mairie qui parle de cas particuliers*». Jean-Marie Leforestier, journaliste, présente ainsi l'enquête mise en ligne par Marsactu, site d'informations sur l'actualité marseillaise, (<https://marsactu.fr/>), à propos de la situation des écoles de la ville. Le site qui annonce 200 000 visiteurs uniques par mois pour environ 1000 abonnés. Il a reçu à ce jour quelque 200 réponses. Le questionnaire est en accès libre, les résultats le seront aussi.

LA CLASSE PARTAGÉE

UNE VALEUR AJOUTÉE

Partager sa classe, cette pratique qui s'impose déjà à de nombreux enseignants tend à se généraliser parce que le maître ne peut plus tout faire tout seul. De nouvelles formes de travail émergent qui bouleversent la culture professionnelle. Partager n'est pas chose facile. Il faut de la concertation, de la coordination et donc du temps et de la formation, pour trouver la meilleure organisation qui va favoriser la réussite des élèves.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSEKINE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

Existe-t-il encore un enseignant du premier degré seul maître à bord dans sa classe ? Si la notion d'un maître une classe reste profondément ancrée dans la culture professionnelle, elle l'est de moins en moins dans les faits. Ce n'est pas nouveau. Il y a longtemps que les écoles font appel à des intervenants extérieurs - à Paris leur intervention est même institutionnalisée -, qu'elles travaillent avec les personnels municipaux notamment en maternelle. Mais les évolutions récentes de l'école font du travail à plusieurs une nécessité. Il y a les prescriptions des programmes, qui invitent à travailler en équipe, et pas seulement dans le dispositif du plus de maîtres que de classes entré en vigueur dans l'éducation prioritaire. Il y a les décharges de direction, celles des maîtres formateurs, les temps partiels dont le nombre va grandissant, qui poussent à un partage des tâches et des élèves, sans parler des échanges de service qui constituent une pratique très répandue. Et puis, il y a les difficultés croissantes du métier, l'introduction de nouveaux enseignements, de parcours scolaires qui font qu'on ne peut pas tout faire tout seul parce que l'on ne peut pas être « bon » en tout (lire p14).

Le partage des responsabilités apparaît comme une solution, mais il ne va pas sans poser de ques-

tions, à commencer par celle de la polyvalence si chère aux enseignants. « *L'enjeu fondamental, c'est la question de la polyvalence des enseignants. Polyvalence au sens de l'expertise dans l'ensemble des domaines d'apprentissage mais aussi au sens de la capacité de s'adresser à tous les enfants dans leur diversité d'âges et de compétences* », souligne la sociologue Pascale Garnier (lire p17).

À partir du moment où le professeur des écoles ne travaille plus tout seul, c'est à une reconfiguration du métier à laquelle on a affaire, avec l'émergence de la notion de polyvalence d'équipe. Comment créer les conditions d'un véritable partenariat entre pairs ? Comment faire en sorte que

« L'ENJEU FONDAMENTAL, C'EST LA QUESTION DE LA POLYVALENCE DES ENSEIGNANTS. »

cette transformation de l'école et du métier serve la réussite des élèves ? Là est tout le problème. « *Partager le travail c'est faire en commun, mais aussi séparément* », répond Marie Toullec-Théry (lire p14). Étonnant paradoxe, mais la chercheuse en sciences de l'éduca-

tion s'en explique. « *Il est nécessaire de négocier les responsabilités de chacun, de trouver les terrains d'entente, d'éprouver des systèmes de valeurs qui ne sont pas forcément partagés. Il s'agit aussi d'anticiper, de préparer la classe et de se tenir à la planification décidée ensemble* » dit-elle.

Déconnecter le temps de l'élève du temps de l'enseignant

Si le partage se traduit le plus souvent par une distribution entre enseignants des matières d'enseignement, encore faut-il ne pas tomber dans



une organisation disciplinaire de la classe, ne pas faire un pré-collège. Une des particularités du primaire est d'enseigner les disciplines dans la transversalité. Quand on fait de l'histoire ou de la géographie, on fait aussi du français et des maths. Lier ces enseignements entre eux quand ils sont pratiqués séparément conduit à mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant de collaborer dans le processus d'apprentissage des élèves. Cela demande de la concertation, du temps donc, pour croiser les regards sur les élèves, élaborer des outils communs, penser ensemble les progressions. Cela demande aussi de la formation. Mais l'une comme l'autre font défaut. Prendre le temps, demande notamment de pouvoir déconnecter celui de l'élève de celui de l'enseignant. Quant à la formation, les enseignements dispensés dans les Espé restent majoritairement disciplinaires et appellent à la création de modules adaptés à la transformation du métier comme le demande le SNUipp-FSU (lire ci-contre), tandis que la formation continue est quasiment absente.

L'institution se doit donc d'accompagner ce qui apparaît de plus en plus comme un changement d'identité professionnelle. «Les modèles identitaires anciens ne fonctionnent plus, les nouveaux n'ont pas encore véritablement émergé: il faut imaginer un enseignant moins rivé sur des comportements traditionnels, ferme, plus que jamais, sur les objectifs d'apprentissage mais ouvert à tout ce qui

peut aider ses élèves à mieux apprendre, en contact avec des partenaires dont il sait précisément ce qu'ils peuvent apporter» écrivait Philippe Merieu au début des années 2000, alors directeur de l'Institut national de recherche pédagogique, au sujet de l'évolution du métier d'enseignant. Des propos toujours d'actualité.

Une responsabilité collective de la classe

Dans certaines écoles le partage est une réalité plus que tangible. L'élémentaire Robert Doisneau de Beynost dans l'Ain compte 17 maîtres pour 12 classes, dont 5 fonctionnent de manière partagée. Pour chacune de ces classes, «les collègues se voient avant la rentrée, ils sont présents tous les deux à la réunion de début d'année et souvent dans les rencontres avec les familles», explique la directrice. Quant au mode de fonctionnement, il est élaboré de manière concertée. «On ne se répartit pas les matières de façon mécanique mais en fonction du temps à partager» explique Nathalie, PE en CP. De son côté, Julien qui enseigne au CM2 un jour par semaine assure que «la répartition s'est faite selon nos envies et compétences» (lire p15). L'école Vitruve à Paris, elle, n'y est pas allée par quatre chemins. Il n'y a plus de classes mais des groupes, un pour le CP,



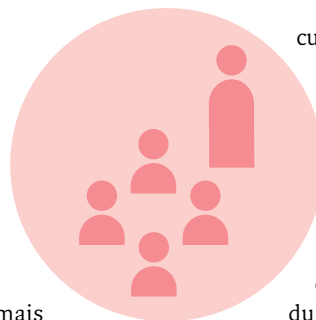
TRANSFORMER LE MÉTIER

De nombreuses évolutions ont marqué l'école. De nouveaux besoins et des exigences croissantes sont apparus. Il faut maintenant franchir un pas pour transformer le métier d'enseignant. Le SNUipp-FSU y répond par la polyvalence d'équipe et la généralisation du «plus de maîtres que de classes». Cependant, une cohérence éducative est indispensable et travailler en équipe ne s'improvise pas. Ce nouveau métier pour le primaire doit s'appuyer sur les choix et l'autonomie des équipes. Ce travail collectif et ces savoir-faire nécessitent de la formation et du temps. De la formation, en créant des modules spécifiques intégrés tant dans la formation initiale que continue. Du temps, en déconnectant le temps élève du temps enseignant afin de prendre en compte le travail réel des enseignants. Cela passe par une réduction du temps de travail devant les élèves (18+3 avec une étape à 21+3) qui ne pourra se mettre en place qu'avec un dispositif généralisé de plus de maîtres que de classes pour aller vers des maîtres supplémentaires dans chaque école, en fonction du nombre de classes.

un autre pour le CM2, un dernier pour le reste des niveaux avec plusieurs référents pour chaque groupe. Il y a des phases collectives en présence de plusieurs PE, des phases de regroupement en fonction des besoins. Préparer la classe est forcément un travail collectif. Il «se fait plus à l'école qu'à la maison. Mais cette responsabilité collective permet d'objectiver, de remettre en cause sa façon de travailler, en la partageant», souligne Cécile Lavaire, coordinatrice de l'école (lire p16). A Doisneau comme à Vitruve, une même remarque: «le problème ce n'est pas la classe partagée, c'est le temps qui manque pour échanger».

UNE CLASSE, DEUX OU TROIS MAÎTRES ?

« *Un maître une classe* » : la forme scolaire traditionnelle en primaire a largement évolué au profit d'une prise en charge plus partagée des élèves. Et si on en faisait un levier pour transformer l'école et les pratiques ?



« **A**vec les élèves de ma classe... » Cette expression courante dans la bouche des enseignants des écoles reflète mal la réalité. En effet, à la rentrée 2014, près d'un enseignant sur trois devait se résoudre à laisser « ses » élèves aux mains d'un autre collègue. Mission oblige pour les 7,6 % de titulaires remplaçants, afin de se consacrer aux tâches hors enseignement pour les 13,5 % de directrices et directeurs d'écoles (pas tous déchargés malheureusement), par choix personnel ou pour élever leurs enfants pour les 12 % de professeurs d'école exerçant à temps partiel. De plus en plus nombreux pour ces derniers puisqu'en 2002, ils n'étaient que 7 % dans ce cas.

Partager : souvent un choix délibéré

Situation contrainte pour ceux-là mais choix délibéré pour les nombreux professeurs d'école qui pratiquent de leur plein gré décroissements et échanges de service. Car bien qu'attachés à la polyvalence, les enseignants du premier degré qui ont vocation à tout faire savent qu'ils ne peuvent pas faire tout bien. Et ce d'autant plus qu'on charge la barque avec des missions et des disciplines nouvelles ou en évolution et pour lesquelles ils n'ont pas toujours été formés : langues vivantes, sciences, TICE... Parfois ce sont le profil particulier ou la situation des élèves qui poussent à partager la classe : élèves en situation de handicap « *inclus* » en classe ordinaire, élèves en diffi-

culté pris en charge par des personnels spécialisés. Face aux difficultés croissantes du métier, le partage des responsabilités, le recours à la polyvalence d'équipe, la possibilité d'un regard croisé sur les élèves apparaissent de plus en plus comme des solutions. C'est l'esprit du plus de maîtres que de classes défendu par le SNUipp-FSU et de la déconnexion temps élèves/ temps enseignants qui commence à se mettre en place dans les réseaux d'éducation prioritaire avec l'allègement de service de 18 demi-journées accordé aux enseignants. La forme scolaire « *un maître, une classe* » participe encore beaucoup de la culture professionnelle des enseignants du primaire qui ne souhaitent pas voir l'école se transformer en petit collège. Pourtant son recul constant ouvre sans doute la voie à de nouvelles organisations peut-être mieux adaptées aux transformations de l'école et à l'évolution du métier d'enseignant.

Marie Toullec-Théry, maître de conférences en sciences de l'éducation, membre du Comité national de suivi du dispositif « Plus de maîtres que de classes »

3 QUESTIONS À



« Reconnaître les dimensions collectives du travail »

En quoi « le plus de maîtres que de classes » a-t-il questionné la forme traditionnelle « un maître une classe » ?

Le dispositif repose sur un système de nécessités et de contraintes. Travailler avec d'autres impose d'ouvrir sa classe, de montrer, d'expliciter ce que l'on fait et donc d'utiliser un langage professionnel commun. Ce n'est ni habituel ni simple. Travailler avec d'autres, c'est aussi interroger ses habitudes et ses certitudes pour construire des relations professionnelles symétriques, et passer d'une logique

de périmètre (ma classe, mes élèves) à une logique de réseau. Ces dimensions collectives sont indispensables, mais nécessitent d'être attentifs à ne pas diluer les apprentissages au profit des organisations.

Quels points de vigilance en ce qui concerne le co-enseignement ?

Partager le travail, c'est faire en commun, mais aussi séparément. Il est alors nécessaire de négocier les responsabilités de chacun, de trouver des terrains d'entente, d'éprouver des systèmes de valeurs qui ne sont pas forcément partagées. Il s'agit aussi d'anti-

per, de préparer la classe et de se tenir à la planification décidée ensemble. En effet, un enjeu majeur dans le travail partagé est de se donner les moyens d'assurer la continuité des apprentissages. Le risque est sinon de créer des systèmes « *étanches* » où ce que fait l'un n'est pas connecté à ce que fait l'autre.

Quel travail partager ?

La question de la classe partagée monte en puissance parce que le nombre de dispositifs et de temps partagés augmente. Il est spécifique au premier degré car dans le second, rares sont les classes où deux professeurs se partagent une même discipline. Travailler à

plusieurs demande de discuter des manières de faire apprendre, mais aussi des manières d'enseigner et donc des situations d'enseignement / apprentissage à mettre en œuvre. Si on occulte ce que l'on fait faire aux élèves, on passe alors à côté de ce qui est important dans ce travail à deux. Avec le « *plus de maîtres* », les enseignants ont d'abord parlé d'organisation puis ils se sont davantage centrés sur le didactique, les obstacles que rencontrent les élèves et comment les élucider. C'est à cette condition que les enseignants peuvent élaborer des systèmes qui ne soient pas concurrents ou étanches, mais complémentaires.

UNE ÉQUIPE À BEYNOST (01)

PARTAGE AU QUOTIDIEN

À l'école élémentaire de Beynost dans l'Ain, la classe partagée se vit tous les jours. Choisi ou imposé par sa fonction, ce mode de travail entre autonomie et complémentarité se vit ici en équipe.

D'abord il y a Hélène en CP, déchargée à mi-temps pour la direction, puis Nathalie en CP et Maryonne au CE2 toutes deux à trois-quarts temps. Et puis il y a Sylvie en CE1 et encore une Nathalie au CM2 qui travaillent à mi-temps et aussi Delphine au CE2, professeure stagiaire, elle aussi à mi-temps. A l'école élémentaire Robert Doisneau de Beynost dans l'Ain, la classe partagée fait partie du quotidien professionnel. Douze classes mais dix-sept enseignants dans cette école de la grande agglomération lyonnaise. Du côté des «titulaires», tout cela se fait assez naturellement et simplement car «les enfants comme les parents s'habituent facilement au fonctionnement avec deux enseignants», explique Hélène. Et ceux qui les «complètent» se sentent ici à part entière faire partie de l'équipe d'école. Comme le dit Carole qui complète un CE2, «je ne suis là qu'un jour par semaine mais je suis une référence pour les élèves». Il faut dire que ces partages de classes sont préparés. «Les collègues se voient avant la rentrée, ils sont présents tous les deux à la réunion de début d'année et souvent dans les rencontres avec les familles» précise la directrice. Dans cette école, les progressions et les outils communs cadrent aussi le travail en équipe et facilitent la recherche de continuité dans les apprentissages. Mais la recherche d'autonomie est aussi importante: il faut cloisonner suffisamment entre les deux enseignants pour que chacun ne dépende pas de l'autre, et assurer un lien suffisant pour que les élèves s'y retrouvent. «On ne se répartit pas les matières de façon mécanique, explique Nathalie, mais en fonction du temps à partager et des logiques de chaque matière. Il faut être simple et bien cadrer les choses».

Des regards croisés

Julien, qui se présente comme «le maître du jeudi» au CM2, précise que «la répartition s'est faite selon

nos envies et nos compétences». Sandrine au CP a ainsi pu prendre en charge l'USEP, Marlène laisser l'anglais à sa collègue de CE1. C'est un des avantages, assurer à deux l'ensemble des disciplines. Pour tous, la grande richesse de cette collaboration, c'est le regard croisé qu'on peut avoir sur les élèves. «C'est rassurant parfois, dit Sophie qui assure deux mi-temps au CE2 et au CP, de voir que les constats sont les mêmes». Et puis cela peut aider dans les relations avec les familles comme dans la recherche de solutions pour faire progresser les élèves. «On voit aussi comment les autres travaillent, ajoute Julien, et ça questionne sur sa pratique». De son côté Marlène apprécie le par-



De nombreux élèves qui, pour près de la moitié d'entre eux, travaillent avec deux enseignants.

tage car il structure son travail. «Je dois finir plus vite ce qui est commencé, dit-elle, cela m'oblige davantage à planifier et organiser». Un travail en effet plus rythmé mais différent selon sa quotité de décharge. Pour ceux qui ne passent qu'un jour à l'école comme Carole, «on y perd un peu en vie d'équipe» et pour Sophie avec ses deux mi-temps ce n'est pas facile car «elle doit être à fond tout le temps» disent ses collègues. Finalement, conclut Hélène la directrice, «le problème, ce n'est pas la classe partagée, c'est le temps qui manque pour se voir et pour échanger».

POSTES FRACTIONNÉS

DES ALLÈGEMENTS NÉCESSAIRES

Alléger le service des enseignants en complément de service affectés sur plusieurs écoles et qui ont d'importants temps de déplacement et une organisation de travail complexifiée, c'est une proposition du SNUipp-FSU. Elle est déjà mise en œuvre dans le second degré où les professeurs bénéficient d'un allègement d'une heure s'ils sont affectés dans deux établissements de communes différentes ou dans trois établissements. Pour le SNUipp, les enseignants du premier degré devraient pouvoir bénéficier de mesures de cet ordre et, au minimum, être dispensés des 36 heures annuelles d'APC.

INTERMÉTIER

UN CONCEPT ÉMERGENT

Le partage de la classe se fait aussi avec les enseignants spécialisés, les ATSEM, les AESH et d'autres professionnels. Pour Serge Thomazet et Corinne Mérini, enseignants-chercheurs à l'Université de Clermont-Ferrand, «le développement d'un espace professionnel d'intermétier unissant l'école à son environnement permet le développement de l'école inclusive». Dans un texte paru en 2014, ils analysent les dilemmes et les tensions en jeu dans le travail collectif des différents métiers impliqués dans la réponse aux besoins éducatifs particuliers.

<https://questionsvives.revues.org/1509>

CONTINUITÉ

LES OBJETS MIGRANTS

Des objets de savoir mobilisables dans la classe du maître d'origine comme dans celle du maître spécialisé, ce que sont les «objets migrants» tels que les définit Jeannette Tambone, docteure en sciences de l'éducation (2014). Élargissant leur champ d'application, Marie Toullec-Théry et Corinne Marlot* ont montré que ces objets, étaient des passerelles nécessaires dans le dispositif plus de maîtres que de classe pour connecter les deux systèmes didactiques en présence lors d'une co-intervention. Faire que ce qui est appris ici soit utilisé là pour ne pas dissocier les deux systèmes.

*Annexe 7 du rapport du comité national de suivi du dispositif PDMQDC

VITRUE (75)

UNE ÉCOLE PUBLIQUE HORS CLASSE

À l'école Vitruve, au cœur du XX^e arrondissement de Paris, pour pouvoir partager la responsabilité scolaire de tous les élèves de l'école, on ne s'approprie ni un lieu classe ni un niveau d'élèves. «Les enfants et les adultes ont toujours dans la tête qu'ils sont enfants et adultes dans une école» commence Cécile Lavaire, enseignante et coordinatrice de l'école «pour cette année» précise-telle. Ici, c'est à travers le projet que sont définis les objectifs de travail et le calendrier des apprentissages. Et pour permettre un fonctionnement totalement collectif, on est sorti de la logique «un maître-une classe». Les enfants sont répartis en 3 groupes : les 44 Cp avec 2 enseignants référents, les 43 CM2 avec également 2 référents et le groupe intermédiaire rassemblant les 90 CE1, CE2 et CM1 sous la responsabilité de 5 enseignants. Cécile explique «Il y a des phases collectives où les CP ou les CM2, par exemple, sont tous ensemble avec les deux référents, et puis des regroupements se font en fonction des besoins, en lecture par exemple pour les CP, où un des référents peut prendre 10 enfants avec un besoin particulier pendant que l'autre est avec le reste du groupe. Moi aussi il peut m'arriver de prendre un groupe d'élèves. Et par

moments, les CP sont en tutorat avec les CM2 qui ont préparé des activités de lecture ou les CM1 pour des ateliers de numération. Et c'est la même chose pour le groupe intermédiaire avec ses 5 référents. En fonction des besoins, par semaine ou par période, les enfants vont changer de salle, d'outils ou d'enseignant.». À Vitruve, c'est le lien du travail qui prime sur le lien affectif avec un enseignant. Apprendre de ses pairs, interagir, chercher et comprendre en expliquant à d'autres sous le guidage des professeurs qui définissent les attentes, différentes suivant les enfants, à l'intérieur d'un même projet. Une école aussi du vivre-ensemble. Bien sûr, ce fonctionnement nécessite une concertation régulière des PE. Et Cécile de conclure «Le travail des enseignants se fait plus à l'école qu'à la

maison. Mais cette responsabilité collective permet d'objectiver, de remettre en cause sa façon de travailler, en la partageant.»



Des élèves, des enseignants, une école.

INSTITUTIONNEL

LE GUIDE DU PARTAGE

«Proposer des jalons pour organiser la répartition des domaines d'apprentissage afin d'épargner des temps de concertation parfois difficile à trouver», c'est l'objectif d'un document élaboré par la circonscription de Monbrison (42) et disponible en ligne. Le texte détaille différents scénarios de répartition en fonction des quotités de service et des sections concernées. Il présente les avantages et les inconvénients des différentes organisations, et comprend des témoignages d'enseignants. De quoi lancer les travaux de futures doublettes.

➤ www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/montbrison/

PDMQDC

UN NOUVEAU RAPPORT

S'il y a plus de maîtres que de classes avec des classes partagées, ces maîtres ne sont pas tous présents en même temps, contrairement à ce qui se passe avec le PDMQDC. Cependant le dispositif en ce qu'il «reconfigure l'organisation du travail» peut donner des pistes de réflexion sur la prise en charge collective de groupes d'élèves. À ce titre, un rapport de recherche d'une équipe de l'Université Lyon 2 montre en quoi la nouvelle division du travail liée au dispositif fait évoluer la professionnalité enseignante. ➤ **prochainement en ligne sur :**

<http://recherche.univ-lyon2.fr/ecp>



ATSEM



UN BINÔME À LA MATERNELLE

Le partage de la classe est fréquent à la maternelle entre l'enseignant et l'Atsem. Spécialiste des sciences de l'éducation, Françoise Carraud observe régulièrement le fonctionnement de ces binômes. A la 12^e Université d'automne du SNUipp, elle a proposé une mise à jour du travail précis de chacun. Elle notait que la différence fondatrice entre le travail de soin et le travail éducatif était devenue plus floue qu'auparavant et nécessitait de clarifier les relations entre ces deux professionnels.

➤ Rubrique [l'école / témoignage](#)

« L'enjeu fondamental, c'est la polyvalence des enseignants »

Le modèle traditionnel une classe un enseignant n'est plus une réalité pour de nombreux élèves du primaire. Quel regard portez-vous sur cette évolution ?

Ce modèle est plutôt un principe idéalisé qu'une réalité historique. Par exemple, dès le milieu du XIXe Siècle des professeurs de gymnastique sont créés par la ville de Paris pour assister les instituteurs. Mais effectivement, depuis les années 1980, on assiste à une multiplication de l'offre d'intervention dans les classes, notamment avec la transformation des politiques municipales, et à une demande de plus en plus forte des enseignants pour partager le travail dans la classe. J'y vois plusieurs raisons : la volonté des enseignants de partager la lourde responsabilité du devenir scolaire de leurs élèves, de plus en plus socialement discriminant et les exigences croissantes autour de la maîtrise des disciplines. L'enjeu fondamental, c'est la question de la polyvalence des enseignants. Polyvalence au sens de l'expertise dans l'ensemble des domaines d'apprentissage mais aussi au sens de la capacité de s'adresser à tous les enfants dans leur diversité d'âges et de compétences.

Quelles sont les conséquences pour le métier de professeur d'école ?

Les enseignants du premier degré sont souvent dans une certaine ambivalence. Ils tiennent absolument à la polyvalence qui représente leur spécificité par rapport aux collègues du secondaire, mais ils sont en même temps très conscients de leurs limites

dans certaines disciplines et face à certains élèves. Dans les faits, ils se fixent très souvent des limites dans le nombre d'intervenants, d'échanges de service, car sinon ils ont le sentiment de ne plus être vraiment « maîtres » de la classe. Les choix qu'ils vont faire ont des incidences importantes en particulier sur les temps de concertation nécessaires entre tous les intervenants. En élémentaire, ils vont opérer une hiérarchisation entre ce qui constitue pour eux le cœur de métier : français et mathématiques qu'ils délèguent très peu et un ensemble de disciplines traditionnelles comme l'histoire, la géographie, les sciences qu'ils sont prêts à échanger avec leurs collègues. Enfin, les disciplines dites « parents pauvres » de l'école, moins valorisées et plus proches de l'extra scolaire comme le sport, les activités culturelles, sont plus

souvent confiées sans concertation à des intervenants, à moins précisément qu'elles ne soient au cœur d'un projet pour leur classe. Comme ces interventions dépendent

des contextes locaux et des ressources personnelles des enseignants, l'exercice du métier est de plus en plus à géométrie variable.

Les enseignants sont-ils préparés à ces nouvelles formes d'exercice du métier ?

Les transformations de la formation des enseignants depuis 2007 n'ont pas facilité les choses. On a démantelé la formation existante et même avec la création des ESPE en 2013, on est encore loin d'une formation digne de ce nom. Les enseignements sont majoritairement disciplinaires et très souvent la question du travail collectif



passé à la trappe. La formation elle-même devrait fonctionner de manière collective de même que la formation continue devrait se tenir au plus proche du terrain en articulation avec le projet de chaque école. Par exemple, en maternelle, la formation pourrait réunir enseignants et ATSEM, de manière à construire les conditions d'un dialogue et d'une concertation.

À quelles conditions le partage de la classe entre enseignants peut-il être bénéfique aux élèves ?

Le plus important se joue à l'échelle de l'école. Il s'agit de se situer au niveau du collectif et ne pas rester centré sur la classe. Le rôle du directeur d'école est central en tant que garant du dialogue, animateur pédagogique chargé d'impulser la concertation, ce qui suppose une expertise qui va bien au-delà des tâches administratives. Mieux reconnaître le temps de travail des enseignants en considérant qu'il n'est pas limité au temps passé devant les élèves mais intègre aussi le travail avec les parents, avec les collègues, l'innovation pédagogique, l'engagement dans la recherche... me paraît aussi une question incontournable. Faute de temps suffisant, la hiérarchisation de la concertation entre les différents intervenants risque de se faire exclusivement dans les disciplines fondamentales au détriment de toutes les autres qui font la richesse de l'école.

PASCALE GARNIER EST SOCIOLOGUE, PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DIRECTRICE DU LABORATOIRE EXPERICE À L'UNIVERSITÉ PARIS 13, SORBONNE. PROCHAIN OUVRAGE À PARAÎTRE : SOCIOLOGIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE (PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE).

CARTE SCOLAIRE

DES POSTES POUR LES UE AUTISME

Parmi les 3 911 postes créés à la rentrée prochaine, 76 sont réservés notamment aux unités d'enseignement (UE) autisme. Pourtant, dans le cadre de l'annonce de l'ouverture de 50 nouvelles UE maternelle l'an prochain, certains IA-Dasen, en Ariège ou dans le Cher par exemple, envisagent de prendre ces postes sur leur enveloppe départementale. Le SNUipp-FSU vient d'écrire au ministère pour qu'il procède « à la répartition départementale des 76 postes encore non utilisés pour clarifier et faciliter le déploiement du plan autisme ». Cela permettra aux IA-Dasen de « récupérer des moyens pour procéder à l'ouverture d'une classe, à la création de postes de remplaçants, de RASED ou de « plus de maîtres que de classes ».

RETRAITÉS

MOBILISATION LE 10 MARS

La question du pouvoir d'achat des retraités sera au cœur de la journée d'action organisée le 10 mars par neuf organisations de retraités dont la FSU. Ces dernières dénoncent un pouvoir d'achat toujours plus faible à cause de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraités et du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé. Elles revendiquent une revalorisation de leurs pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et un retour à une fiscalité moins pénalisante.

8 MARS

DES RESSOURCES POUR L'ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS

Le réseau Canopé propose aux enseignants des écoles un site internet dédié à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Des textes et des outils pédagogiques pour traiter des grands enjeux de la transmission, à l'école et par l'école, d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Le site est conçu selon une approche transversale qui engage l'ensemble des domaines d'apprentissage et les actions éducatives qui les accompagnent. www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html

Éducation à la santé : et un parcours de plus !

Il y avait le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours citoyen, et à partir de la 6^e le parcours avenir. Eh bien voici le parcours d'éducation à la santé, à élaborer en équipes d'école à partir de septembre prochain. Il est vrai que les enseignants manquaient de travail et de nouveaux documents à rédiger... Selon le ministère, il devra s'agir d'un document « bref, intelligible » qui sera transmis aux familles et décrira concrètement les actions mises en œuvre de la maternelle au collège. Ceci autour de trois axes. Un axe éducation à la santé dans lequel seront listées les activités pédagogiques conduites durant les différents cycles. Un axe de prévention pour évoquer, avec les associations et les collectivités locales, des thèmes comme les conduites à risques, l'alimentation, l'activité physique. Et un axe de protection, où l'on retrouvera les visites médicales, l'amélioration des locaux. Alors éduquer à la santé, protéger et suivre les enfants, oui. Ces actions jouent un rôle impor-

tant dans la réussite et le bien-être des élèves. Mais le SNUipp-FSU ne cache pas sa réticence à l'empilement des parcours et des documents inhérents à élaborer et transmettre.

Manque de personnel de santé

Sur quel temps seront-ils rédigés ? Les 108 heures explosent déjà sous le poids des tâches administratives à accomplir. Avec quels partenaires ? Ce parcours est censé mobiliser « l'ensemble de la communauté éducative : enseignants, parents, élèves, personnels sociaux et de santé ». Or on attend toujours des postes de médecins, psychologues et infirmières scolaires, insuffisants face aux besoins. Dans les faits, ce sont les enseignants qui se retrouveront en première ligne. Le SNUipp-FSU doute donc de la pertinence de ce nouveau parcours et de sa réalisation effective. Le suivi des actions peut s'inscrire dans les procédures existantes (livrets scolaires).

LAURENCE GAIFFE

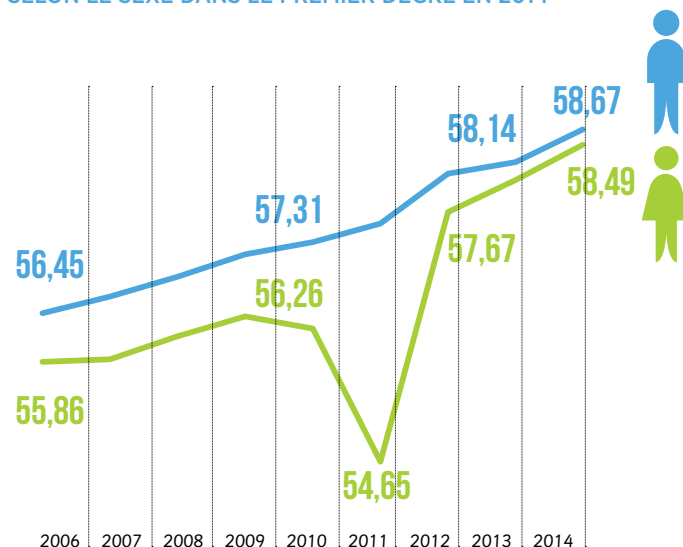


RETRAITE : UN DÉPART PLUS TARDIF

En 2014, l'âge moyen de départ à la retraite des enseignants du premier degré était de 58,5 ans. D'après les statistiques du ministère, cet âge moyen augmente ces dernières années sous l'effet cumulé des réformes et de l'arrivée à l'âge de la retraite de professeurs des écoles qui ne bénéficient pas des départs anticipés (possibles pour ceux qui ont été instituteurs pendant 15 ans). Les départs précoces en 2011 chez les femmes sont dus au durcissement des conditions d'accès au dispositif de retraite anticipée pour les parents de 3 enfants.

Source RERS DEPP 2015

ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DE DÉPART À LA RETRAITE SELON LE SEXE DANS LE PREMIER DEGRÉ EN 2014





PROTECTION DE L'ENFANCE

VÉRIFICATION DES « CASIERS »

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'entreprendre la vérification des casiers judiciaires de l'ensemble des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, une procédure qui devrait durer entre 12 et 18 mois. Il s'agit pour l'administration de s'assurer qu'aucun n'ait fait l'objet par le passé d'une condamnation pour un délit ou un crime à caractère sexuel, pédopornographique ou de violence volontaire commise à l'encontre de mineurs. Cette opération s'inscrit dans une démarche interministérielle Justice-Education nationale qui fait suite aux affaires récentes concernant des enseignants déjà condamnés pour de tels motifs et toujours en poste, sans que l'institution n'en ait été informée. La vérification se fera à partir d'une application informatique validée par la CNIL, n'aura lieu qu'une fois et sur les seuls éléments liés à ces types d'infractions. Pour l'avenir, cette vérification continuera de se faire au moment du concours et le texte interministériel prévoit l'information automatique des services de l'Éducation nationale par ceux de la Justice en cas de condamnation d'un enseignant.

➤ Rubrique *L'école/le système éducatif*

Orthographe

Un ognon sur le nénufar ?

Au-delà de la récente polémique sur une prétendue « *nouvelle réforme de l'orthographe* », le point sur les rectifications proposées en 1990 et ce qu'en disent les programmes 2016.

« Les textes qui suivent appliquent les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l'Académie française et publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990 ». Voilà ce qu'on peut lire en préambule des nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4 qui s'appliqueront à la rentrée prochaine. La nouvelle n'avait pas fait de bruit lors de la sortie des programmes mais c'est l'annonce faite par les éditeurs de la parution de manuels scolaires appliquant cette orthographe rectifiée qui a généré une polémique dont la France est coutumière quand on touche à sa langue (voir ci-dessous). De quoi s'agit-il ? Supprimer les accents circonflexes sur les i et les u, relier systématiquement par un trait d'union les numéraux composés, simplifier l'écriture des mots composés en les soudant (weekend) ou en régularisant leur pluriel (des après-midis), corriger quelques anomalies (événement)... Déclinées en 10 règles*, ces rectifications proposées en 1990 concernent environ 2000 mots. Dif-

ficile donc de parler de réforme et de nouveauté. Les programmes 2008 mentionnaient déjà que « pour l'enseignement de la langue française, le professeur tient compte des rectifications de l'orthographe ». Selon Michel Lusault, le président du Conseil supérieur des programmes, les modifications s'imposent en fait depuis 1990 et l'orthographe rectifiée peut donc être enseignée depuis 26 ans mais cela sans qu'il y ait d'obligation à son application. « Il y a une tolérance d'usage pour l'orthographe ante-publication » dit-il au journal *Libération* en précisant que « les enseignants feront leur choix ».

Pas si simple pour ceux-ci car comment choisir quand les outils mis à disposition des élèves ne sont pas tous au diapason ? La prescription mériterait d'être plus explicite même si la récente polémique est bien loin des vrais enjeux de l'enseignement de l'orthographe à l'école. ALEXIS BISSERKINE

*www.orthographe-recommandee.info/miniguide.pdf



Danièle Cogis, chercheuse en linguistique à l'Université Paris Ouest*

3 QUESTIONS À



« L'orthographe, ce n'est pas la langue »

Pourquoi tant d'agitation autour de l'orthographe ?

Nous avons assisté à un mélange de désinformation et de contrevérités qui attise un débat autour de l'identité nationale. Toucher à l'orthographe ce serait toucher à la langue, disent tous ceux, dont certains médias, qui veulent sans doute garder le pouvoir de dire qu'ils la connaissent. Mais l'orthographe ce n'est pas la langue. Si ça l'était pourquoi n'écrivons-nous pas encore comme au XVII^e siècle ? Pourquoi ne lisons-nous pas les auteurs dans le texte ? Si c'était différent autrefois, c'est que ça doit

pouvoir bouger aujourd'hui. D'autre part, l'Académie française dit qu'on a exhumé une réforme non appliquée mais ce n'est pas une réforme, ce sont des rectifications pour la plupart logiques et de bon sens qui sont en train de passer non seulement dans les dictionnaires et les correcteurs mais aussi dans les pratiques d'écriture. Enfin, personne n'est obligé de changer son orthographe, ici on travaille pour les nouvelles générations.

La simplification est-elle selon vous nécessaire ?

On s'émerveille devant « événement » ou « boursoffler », mais ce sont probablement des erreurs de

copistes qui font qu'on enseigne parfois une règle pour un seul mot. On regrette le « ph » de nénufar mais il s'est écrit avec un « f » jusqu'en 1835 car il est d'origine persane. On voudrait garder les accents circonflexes pour justifier une prononciation des mots qui a disparu... Les rectifications n'attendent pas au « génie de la langue », elles permettent au contraire d'ajuster, de corriger les anomalies, d'éviter les exceptions. Car le temps d'enseignement du français est compté à l'école. On peut éviter de s'intéresser à ce qui est marginal et peut évoluer pour travailler davantage sur les régularités et se concentrer sur l'essentiel.

Quel est-il ?

L'enjeu c'est que tous les élèves puissent écrire le plus conformément possible à la norme orthographique en sachant qu'il y aura toujours un écart à la norme dans les usages de l'écriture. Mais le vrai défi c'est l'orthographe grammaticale. Et là, la réponse est dans les formes de travail, comme « la phrase dictée du jour », les « dictées discutées », qui prennent en compte les représentations orthographiques des élèves pour les amener plus loin**.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

*Dernier ouvrage paru : Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ? avec Catherine Brissaud. Hatier 2011

**voir le dossier « Orthographe à l'école : sans fautes ? » FSC n°416

Sur la piste des Papous Ou quand l'ethnologie donne du s

À Gennevilliers (92), dans la classe de Philippe Nicolas, les différents domaines d'apprentissages sont travaillés dans le cadre d'un projet en lien avec l'ethnologie.

Drapeau au mur, composition d'orchidées, aquarium aux multiples poissons... A l'école élémentaire Gustave Caillebotte de Gennevilliers, la Papouasie Nouvelle-Guinée est à l'honneur. Et tout particulièrement dans cette classe de CM1. «*Là sur la photo, c'est nous dans la rue quand on a accueilli Mundiya.*» Sur le cliché, tout sourire au milieu des enfants, on peut voir un homme avec un bâtonnet dans le nez et portant une coiffure traditionnelle. «*Le monsieur, c'est un Papou de la tribu des Hulis. Il est venu dans notre école parce qu'on voulait rencontrer quelqu'un du bout du monde, quelqu'un qui vit dans les forêts et qui parle aux animaux*» racontent les élèves. En tant que chef traditionnel, Mundiya Kepanga a été invité à participer à la COP21 à Paris et il est intervenu à l'Unesco sur le problème de la déforestation. «*Notre rencontre avec Mundiya s'inscrit dans un projet pédagogique qui vise à faire prendre conscience aux enfants de l'importance de consulter l'héritage des cultures premières pour comprendre le sens d'habiter la Terre en lien avec la nature*» explique alors Philippe Nicolas, l'enseignant de la classe. Mêlant approche anthropologique et approche scientifique, le projet se décline dans les différents domaines d'apprentissage des programmes, «*en donnant du sens au socle commun*».

Un expédition naturaliste dans les Hautes-Alpes

De par sa démarche d'investigation, l'ethnologie se présente ici comme un support favorisant l'acquisition des connaissances et des compétences scolaires. A travers l'étude des sociétés primitives, elle permet à l'élève de progresser dans ses apprentissages. Ainsi depuis septembre, la classe a déjà travaillé sur la culture papoue (avec la réalisation d'un bestiaire), sur la faune (avec l'installation d'un aquarium dans



Le projet d'expédition commence par la conception et la réalisation d'un canoë.



la classe) et sur la flore de Papouasie (avec l'installation d'un mur végétal dans le hall de l'école). Et un séjour en classe transplantée dans les Hautes Alpes sera l'occasion pour les élèves de «*vivre à la manière des Papous*» le temps d'une expédition naturaliste. Aussi, en cette période de l'année scolaire, ce qui occupe tous les esprits, c'est la conception et la réalisation d'une embarcation montable-démontable. Apporté par l'enseignant, un véritable canoë en bois trône au milieu de la classe. C'est à partir de son observation que les élèves vont être amenés à réfléchir à la conception de leur propre canoë, dont ils vont ensuite réaliser les plans, aidés par des élèves du lycée professionnel Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne. A travers la réalisation des pagaies, ils vont aussi travailler la symétrie et réfléchir à comment fonctionne la propulsion. Sans oublier de s'entraîner à la synchronisation des gestes pour faire avancer l'embarcation... Par sa transversalité, le projet ne se contente pas de définir des savoir-faire. Il

«Classe transplantée à la manière des Papous»

définit également des savoir-être, comme «*prendre soin de soi pour prendre soin des autres, développer son autonomie, développer de la persévérance, s'investir dans son rôle sans prendre celui des autres, découvrir que nous y arrivons mieux ensemble que tout seul, donner son meilleur plutôt que d'être le meilleur*». Motivation plus importante, meilleure compréhension de l'information, capacités de recherche, d'analyse et de résolutions de problème accrues... Cette pédagogie de projet vise à rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Pour Philippe Nicolas, également docteur en sciences de l'Éducation, «*se lancer dans un tel projet demande beaucoup d'énergie et d'investissement. Mais au-delà de l'aventure pédagogique, c'est une formidable aventure humaine. La pédagogie de projet est avant tout une pédagogie coopérative, qui vise à redonner à chacun l'estime de soi, sans l'exigence de la note. Pour une école qui permet à chacun de s'émanciper.*»

VALÉRIE KOWNACKI ET PIERRE MAGNETTO

ens aux apprentissages

Sylvie Teveny, ethnologue, spécialiste des Inuits

3 QUESTIONS À



« *S'intéresser à l'universalité de l'homme* »

Quelle peut être la place de l'ethnologie à l'école primaire ?

L'ethnologie s'intéresse à l'universalité de l'homme à travers la diversité des cultures. À l'école primaire, elle peut avoir une place très large car elle est en mesure de participer très amplement à l'acquisition du socle commun des connaissances et des compétences scolaires. Elle peut couvrir tous les domaines d'apprentissages, de la maîtrise de la langue française à celle des sciences en passant par la géographie, les arts, le sport etc.

En quoi l'ethnologie peut donner du sens aux apprentissages scolaires ?

La sensibilisation à l'ethnologie en milieu scolaire vise à inviter les élèves à vivre l'expérience du décentrement, c'est-à-dire à découvrir des manières de vivre et de se représenter le monde, sans les juger d'emblée, pour interroger ensuite leurs propres pratiques et représentations.

Tout en aidant à lutter contre les préjugés, les comportements ethno-centrés, les stéréotypes racistes et sexistes, elle permet

aux élèves de mieux comprendre leur environnement et développe en eux une plus grande autonomie et un esprit d'initiative.

Quels conseils donnez-vous à un enseignant qui voudrait se lancer dans un projet en lien avec l'ethnologie ?

Le principal conseil est de mettre en place une collaboration avec des intervenants extérieurs spécialistes des cultures étudiées et/ou spécialistes de l'initiation à l'ethnologie en milieu scolaire.

Par ailleurs, afin de transmettre des informations les plus justes possibles aux élèves, les supports visuels et sonores (photographies, vidéos, présentations d'objets) sont certainement les plus parlants dans un premier temps.

Enfin, il importe de laisser une large place au débat, de favoriser la prise de parole de tous, tout en veillant à ce que les élèves découvrent différentes cultures sans les hiérarchiser et sans jugement de valeur.

SYLVIE TEVENY
EST RESPONSABLE
DE L'ASSOCIATION
INUUSUK-ESPACE
CULTUREL INUIT ET
MÉDIATRICE CULTURELLE
POUR L'ASSOCIATION
ETHNOART, QUI PROPOSE
UNE INITIATION À
L'ETHNOLOGIE EN MILIEU
SCOLAIRE DE LA
MATERNELLE AU LYCÉE.

ETHNOLOGIE CONTEMPORAINE

FAVORISER LES APPRENTISSAGES

L'association « *Ethnologues en herbe* » invite les enseignants à enrichir leurs pratiques pédagogiques grâce aux méthodes et ressources de l'ethnologie contemporaine et en particulier les techniques de l'enquête ethnographique. Pour favoriser les apprentissages, promouvoir une meilleure compréhension de la diversité culturelle, combattre les stéréotypes et les préjugés, favoriser le dialogue interculturel et l'échange de points de vue. Des ateliers d'ethnologie en milieu scolaire sont proposés.

www.ethnoclic.net

ETHNOLOGIE LUDIQUE

PERMETTRE À CHACUN DE S'EXPRIMER

L'association « *Images Solidaires* » allie l'ethnologie et la vidéo pour permettre à tous de s'exprimer, sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité. Des ateliers d'ethnologie ludique sont proposés dans les écoles. L'ethnologie ludique repose sur une pédagogie active et participative qui s'inspire à la fois de l'ethnologie (méthodes, contenus), de l'animation de groupe (jeux-débats, enquêtes ethnographiques) et de la création audiovisuelle (apprentissage techniques, moyens d'expression, de création, supports aux échanges).

www.images-solidaires.net

ETHNOLOGIE ET ARTS

S'APPROPRIER LES MÉTHODES ETHNOLOGIQUES

L'association « *EthnoArt* », qui regroupe des ethnologues et des artistes, a pour objectif d'œuvrer à la diffusion des méthodes et des savoirs ethnologiques qui permettent d'interroger les faits culturels et de société, participant ainsi à la déconstruction des stéréotypes. Pour ce faire, elle propose des ateliers d'initiation, où les élèves de l'école élémentaire pourront s'approprier la méthodologie de l'ethnologue, essentiellement fondée sur l'observation, la description et l'analyse de faits sociaux.

www.ethnoart.org

RECHERCHE

L'ETUDE ELFE ARRIVE EN MATERNELLE

La recherche Elfe (étude longitudinale française depuis l'enfance) de l'INSERM et INSED qui suit depuis 2011 quelque 18 000 enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte arrive dans les écoles cette année, en association avec les familles et les enseignants de moyenne section contactés par les chercheurs et volontaires. Près d'une école maternelle sur quatre sera concernée. L'objectif de l'étude, réalisée avec l'appui de l'Institut français de l'éducation (Ifé) et du ministère, est de recueillir des informations sur l'entrée dans les apprentissages, données croisées avec les conditions de vie, les structures familiales, la santé. Entre avril et juin, les enseignants sont invités à faire passer des exercices ludiques dans les domaines de la lecture et des nombres. Seront particulièrement étudiées les relations entre la famille et l'école, l'importance du langage dans les apprentissages et du sommeil.

www.snuipp.fr/20-000-enfants-suivis-pendant-20

RYTHMES SCOLAIRES

DEUX NOUVEAUX DÉCRETS

Deux nouveaux décrets traitant des rythmes scolaires sont dans les cartons du ministère. Ils ne changeront pas la donne d'une réforme loin d'être satisfaisante pour l'ensemble des élèves et qui continue à se décliner de façon très diverse sur le terrain (voir page 27). Le premier décret est destiné à pérenniser l'organisation proposée par le décret Hamon, libérant une demi-journée par semaine pour les activités péri-scolaires, au-delà de la rentrée 2017. Un geste en direction des 14% de communes qui ont opté en 2014 pour ce dispositif, à l'origine expérimental pour une durée de trois ans. Objectif et démarche similaires pour l'autre décret, relatif celui-là aux projets éducatifs de territoire (PEDT) et au taux d'encadrement des enfants en accueil de loisirs péri-scolaires. L'abaissement de ce taux à un animateur pour 14 mineurs de moins de 6 ans et à un animateur pour 18 mineurs de plus de 6 ans sera lui aussi pérennisé alors qu'il n'était prévu qu'à titre expérimental jusqu'en 2016. Ce décret permettra aux collectivités engagées dans des PEDT de consolider les organisations actuellement mises en place pour les activités périscolaires, sans coût supplémentaire et sans modification des horaires. Pour le SNUipp-FSU, cet arbitrage pour raisons exclusivement budgétaires risque à nouveau de s'effectuer aux dépens des conditions d'accueil des enfants déjà marquées par de fortes inégalités territoriales. Même inquiétude sur la pérennisation d'expérimentations qui n'ont fait l'objet d'aucun bilan à ce jour, contrairement aux engagements du ministère. PHILIPPE MIQUEL

EMBARQUEZ VOS ÉLÈVES DANS LE VENDÉE GLOBE à bord d' *initiatives-cœur.fr*



Pendant 3 mois vivez au rythme des marins qui font le tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. Au jour le jour, vous suivez la progression des bateaux ! Le skipper Tanguy de Lamotte partage ses aventures à travers des vidéos, des photos et un carnet de bord interactif, **et vous pouvez même communiquer avec lui !**

UN SUPPORT PÉDAGOGIQUE UNIQUE

Latitude, longitude, conversion des distances, climats, continents, décalage horaire, faune... une course de voile est un support pédagogique très riche. Vous observez la vitesse du bateau, la force du vent, les activités quotidiennes du skipper (menus, sommeil...)

Réservez votre kit pédagogique dès à présent par mail : vb@initiatives.fr il comprend des fiches adaptées au programme scolaire, une carte du parcours et des posters du bateau.

Retrouvez toutes les ressources pédagogiques sur le **blog initiatives.fr**

UN BATEAU SOLIDAIRE

Le bateau Initiatives-cœur navigue aux couleurs de l'association humanitaire Mécénat Chirurgie Cardiaque qui permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux.

Chaque course est l'occasion d'une mobilisation nationale pour les enfants.

initiatives
AU CŒUR DE VOS PROJETS



**Un kit complet adapté
au programme scolaire !**

QUESTIONS RÉPONSES

En raison d'une maladie qui m'oblige à des soins réguliers dans la ville où je réside, je souhaiterais annuler ma demande de permutation. Comment faire ?

➤ Il est possible de solliciter une annulation de permutation après l'annonce des résultats. Il faut que l'annulation soit motivée par une raison sérieuse (perte d'emploi, mutation imprévisible du conjoint, situation médicale...) Dans ce cas, établir une double demande d'annulation motivée auprès des DASEN des départements d'origine et d'accueil. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. La demande sera soumise aux CAPD des deux départements pour avis.

Je n'ai pas obtenu de poste aux permutations informatisées. Comment poursuivre mes démarches ?

➤ Il est possible de formuler une demande d'ineat-exeat (permutation manuelle). La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités.

LU DANS LE BO

N° 4 DU 28 JANVIER 2016

• Actions éducatives : la seconde édition de l'opération « L'École en chœur »

N° 7 DU 18 FÉVRIER 2016

• Mouvement : le dépôt et l'instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes pour la rentrée scolaire 2016-2017

N° 8 DU 25 FÉVRIER 2016

• Actions éducatives : la Journée nationale du réserviste 2016 ; l'opération École ouverte pour l'année 2016 : les appels à projets



ERRATUM

Un copier/coller malencontreux s'est glissé dans la grille des salaires au 1^{er} janvier 2016 publiée dans les pages info services du numéro 421, rendant certaines données inexactes. Merci aux lecteurs assidus qui nous l'ont signalé, nous engageant à accorder encore plus de soin à la relecture et à la vérification du contenu du journal. Nous nous excusons pour cette erreur et vous invitons à consulter la grille actualisée (et juste !) sur les pages de notre site Internet : www.snuipp.fr/-LA-CARRIERE-

ACCÈS A LA HORS-CLASSE 2016

LES PRÉCISIONS DU MINISTÈRE

Le ministère vient de publier la note de service concernant l'accès à la hors-classe des PE. Elle comporte des précisions notamment en ce qui concerne la prise en compte des années effectuées en éducation prioritaire (EP) et du congé parental. Pour 2016, les enseignants ayant accompli au moins 3 ans d'exercice effectif et continu et continuant d'exercer en éducation prioritaire (y compris l'année en cours) au sein de la même école bénéficieront d'une bonification d'un point de leur barème d'accès à la hors-classe (2 points en REP+) au même titre que les directeurs d'école et les conseillers pédagogiques.

Pour ces 3 années seront pris en compte

- les services en position d'activité : y compris les services à temps partiel et les périodes de

formation mais à l'exclusion des congés longue durée, congés longue maladie et congés parentaux qui suspendent sans interrompre la durée du calcul.

- les services des titulaires remplaçants (TR) effectués de manière effective et continue dans l'école classée en EP en qualité de ZIL, en remplacement toute l'année ou en qualité de TR affecté à titre provisoire.

- Les services des personnels RASED exerçant leur fonction au moins à 50% dans l'école de classée EP à laquelle il sont rattachés.

Des dispositions transitoires sont prévues pour les personnels exerçant dans un établissement ayant perdu son classement en éducation prioritaire dès lors que leur nomination est antérieure au déclassement de septembre 2015 et qu'ils continuent d'exercer dans le même établissement. S'ils exercent à présent dans un établissement classé en REP+, ils bénéficient de

deux points de bonification, d'un point en REP. Les enseignants victimes d'une mesure de carte scolaire conservent la bonification acquise et la cumulent avec l'ancienneté acquise dans une nouvelle école REP si c'est le cas.

Pour toute question ou information supplémentaire, contactez votre section départementale

AVANCEMENT DES DÉTACHÉS À L'ÉTRANGER

La Commission administrative nationale (CAPN) qui examinera l'avancement des enseignants des écoles détachés à l'étranger se tiendra le 15 mars 2016. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter le secteur Hors de France du SNUipp-FSU (hdf@snuipp.fr)

Même pas peur !

Peur du noir, peur de l'autre, peur de l'ogre, du loup, des monstres sous le lit... Peur parfois d'aller à l'école, de glisser du toboggan, de rester seul, de partir à l'aventure, peur d'apprendre. La peur qui rend prudent et permet d'éviter les dangers, et la peur qui fait grandir car on la dépasse. Bref, une émotion au cœur de l'univers enfantin, que les livres déroulent et explorent.



LE COUP DE CŒUR TROP DE LA CHANCE

Claire de Gastold, Ed. École des loisirs.
Cycles 1 et 2



Qui dit peur, dit « même pas peur ! ». Ces quatre renardeaux ne sont pas censés quitter le terrier pendant l'absence de leurs parents. Or la témérité des trois premiers entraîne toute la fratrie bien loin de chez elle. Et si le petit dernier ne dit rien, « son ventre gargouille horriblement ». Dehors, rien n'effraie les trois grands, et si le petit les suit, c'est que ça fait trop peur de rentrer tout seul ! On ne vous dévoilera pas ce qui arrive aux trois fripons, ni comment ils s'en tirent, parce que ça vaut vraiment la peine de lire cet album tout en couleurs, de rentrer dans la vie de cette famille renard (ah les parents qui cuisinent !), et de laisser nos titous dire ce qu'ils voient, ce qu'ils ressentent et comprennent des émotions du renardeau.



MAIS QUI CELA PEUT-IL ÊTRE ?

de Shawn Mahoney,
ill. Thomas Baas,
Ed. Seuil Jeunesse. Cycle 1
Au chaud sous sa couette, le soir dans le noir, l'oreille est aux aguets. Qui monte l'escalier ?

Chaque double page projette les hypothèses du petit, sur fond noir comme la nuit. Du canard de son bain aux gros monstres poilus, l'imagination fait envisager le pire, jusqu'à cette inquiétante ombre de loup... La chute est aussi amusante que colorée, et permet aux enfants de comprendre qui était dans le lit et... dans l'escalier. Des illustrations intéressantes (cadrages, couleurs, graphisme) accompagnent un texte qui joue sur le suspense.



MES PETITES PEURS

de Jo Witek,
ill. Christine Roussey,
Ed. De La Martinière Jeunesse. Cycles 1 et 2
Une petite héroïne qui n'a pas peur

d'affirmer « *Moi, des peurs, j'en ai des tas.* » et qui en dresse un catalogue, dans toutes les situations du jour et de la nuit, dans la rue, au supermarché ou à l'école. Un vrai tour des peurs de cette coquine qui n'a pas l'air si effrayée, sur des illustrations au coup de crayon faussement enfantin et aux découpes dans les grandes pages cartonnées qui font avancer avec douceur et curiosité dans le récit.



BARBE-BLEUE

de Charles Perrault,
ill. Frédéric Bélonie,
Ed. Actes Sud. Cycle 3
On ne présente plus cet archétype du méchant qui fait peur au-delà de tout, laid et inquiétant, dont la jeune

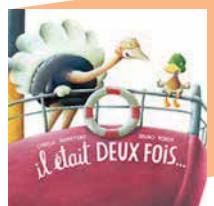
épouse va pousser, en son absence, la porte interdite... Le texte original est magnifiquement illustré, avec une dominante de bleu-vert qui renvoie au caractère fantastique et quelques planches où le rouge vient renforcer la peur qui monte et la violence de la situation. En choisissant la gravure, mais en modernisant le trait, l'illustrateur propose une version graphique de ce célèbre conte.



L'ENFANT QUI AVAIT OUBLIÉ SA PEUR

de Nathalie Wyss,
ill. Béatrice Boutignon,
Ed. Le Baron Perché.
Cycle 1

L'enfant marchait dans le vent, dans le froid sans relâche, de peur que son cœur ne s'émiette. Seuls la rencontre avec l'ours qui ne le quitte plus, et le besoin de protéger ce nouvel ami de sa propre peur vont aider l'enfant à apprivoiser la sienne qui, telle un petit oiseau sur l'épaule, peut venir et s'envoler. Un texte un peu étrange, avec des illustrations aux couleurs pastel dans les tons bistre, aux détails intrigants comme les lunettes de soleil de l'ours, qui forment un ensemble bien doux pour rassurer les peureux.



IL ÉTAIT DEUX FOIS

de Cyril Romettino,
ill. Bruno Robert,
Ed. du Ricochet
Un canard, une autruche. Ignorant tout l'un de l'autre, ils

ont tellement peur lors de leur rencontre que l'un fait le canard et l'autre l'autruche ! Faire connaissance, ce n'était pas gagné et pourtant... Découvrir l'autre, vaincre sa peur de l'inconnu et de l'étranger : une belle histoire qui pourrait faire méditer les grands, non ? Le texte laisse le temps à l'histoire de se dérouler, et les rabats qui se déplient laissent au dessin tout l'espace dont ces deux là ont besoin pour déployer les ailes de l'amitié !



JE SUIS UN PEU TIMIDE...

ill. Muzo,
Actes sud junior BD
La collection traite des émotions des enfants sous forme de BD rassurantes. Ici, on voit Léa la timide

renoncer à de nombreux plaisirs par peur de prendre la parole, d'être rejetée, moquée... Le cliché de « la » timide est heureusement contrecarré par l'aveu d'un copain « *Moi aussi je suis timide.* » Et surtout la timidité de Léa ne résiste pas à l'amitié et la valorisation à l'école. Si les deux figures de l'ange et du démon qui accompagnent l'enfant peuvent interroger, elles permettent de dire les pensées, les émotions contradictoires qui traversent la fillette.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak

ROCHEFORT (17)

DES ÉLÈVES *ON THE RADIO*



La radio permet de valoriser tout le travail de production d'écrits des classes, textes personnels, exposés, interviews, «micro-couloirs».

«Radio Anatole France, la radio de notre enfance», le jingle est lancé, c'est parti pour la première émission en direct des CM2 de Patrice Bretthauer à Rochefort. Grâce au studio mobile mis à disposition des écoles cette année par le collège La Fayette, les classes bénéficient d'une table de mixage, de deux micros, d'un enregistreur numérique et de câblages, «Une fortune», témoigne le maître qui n'en est pas à son coup d'essai. En 1997, dès sa première école à Sarcelles il crée Radio Bidule chouette. «J'ai toujours eu un moyen de diffusion réelle de ce que les élèves produisent», se souvient-il. Journaux scolaires, radio, «Ils créent pour autrui comme l'écrivain écrit pour être lu». Le numérique a rendu la technique accessible à tous, enregistrement, montage, liens Youtube. Reste à trouver les financements...

Un site de diffusion écoles collège

Avec son collègue Christophe Gallié, de l'école La Gallissonnière et Eric Lamade, professeur d'histoire géo au collège, il se découvre la même

passion des ondes et le trio décide de mutualiser ses ressources et de lancer un site de diffusion commun. Chacun fonctionne à sa manière. Le collège a un club radio sur le temps du midi, Patrice utilise les APC pour enregistrer une émission par période mais, comme Christophe, il met à contribution tous les élèves pour le contenu, autour de rubriques fixes : informations de l'école, enquêtes, interview. Ainsi, les CM2 d'Anatole France ont élaboré un questionnaire autour des cadeaux de Noël, par petits groupes avec une mise en commun pour organiser les questions. Une fois les camarades interrogés, les réponses ont permis des calculs de pourcentages et donné «un texte à dominante narrative, avec passage du pronom je à il/elle». Encouragées par les premières émissions, les autres classes proposent aussi leur travail : documentaire sur le jazz, poésies, exposés. Écrivent, réécrivent, puis oralisent. Avec le ton. «Si on se trompe, on continue, avec le direct on a le droit à l'erreur».

LAURENCE GAIFFE

Le site : blogpeda.ac-poitiers.fr/lafayette-web/

ART

GRANDE LESSIVE DE PRINTEMPS

«Faire bouger les lignes», c'est le thème de la prochaine Grande lessive qui se déroulera le 24 mars partout en France et dans le monde. Écoles, mairies, musées, médiathèques, services hospitaliers ou maisons de retraite sont invités à tendre des fils à linge et y accrocher leurs productions plastiques sous la forme de dessins, peintures, photos ou collages. Avec toujours la même contrainte, le format A4 et la même ambition : développer du lien social grâce à la pratique artistique. Inscription et ressources pédagogiques sur :

www.lagrandelessive.net

LIVRE

DES MOTS POUR VIVRE ENSEMBLE

Laïcité, égalité, intégration : au terme d'une année 2015 marquée par les attentats, la MGEN a demandé à de nombreuses personnalités d'éclairer à leur manière le sens des mots-clés du vivre ensemble et de témoigner d'actions concrètes. Les contributions de Marie Duru-Bellat, Benjamin Stora, Lilian Thuram ou d'associations comme Citoyenneté jeunesse sont réunies dans un livre *Des mots - et des actes - pour vivre ensemble* (Cherche midi, 24 €).

VIDEO

UNE MINUTE AU MUSÉE D'ORSAY



Les films de l'Arlequin, en partenariat avec Eurêka et les musées nationaux, proposent de nouveaux épisodes d'Une minute au musée, consacrés ici à la visite virtuelle du musée d'Orsay. On peut ainsi suivre en ligne et gratuitement Mona, Nabil et Rafaël, personnages cartoon, s'extasier devant un combat de judo, «Mais non, c'est de la lutte bretonne» (tableau de Paul Sérusier) ou s'inquiéter de la noyade d'un marin, «C'est une bouée», La bouée rouge de Paul Signac :

www.musee-orsay.fr

EN BREF

GLOTTOPHOBIE

MAUX POUR MOTS

Rejeter une personne pour sa façon de parler, voilà ce que Philippe Blanchet dénonce dans son livre « *Discriminations, combattre la glottophobie* ». Professeur de sociolinguistique, il attire l'attention sur les conséquences humaines et sociales d'une telle discrimination. Elle affecte des milliers de personnes méprisées ou rejetées pour leur accent, leur vocabulaire ou leurs tournures langagières, dans un monde où la domination s'exerce aussi par le langage, où les élites imposent leur manière de parler comme la seule légitime.

✎ **Philippe Blanchet** : « *Discriminations, combattre la glottophobie* » éditions Textuel

FRANCOPHONIE

EXPRIMER LA DIVERSITÉ

La semaine de la langue française et de la francophonie se déroule du 12 au 30 mars 2016. Créée en 1995 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, cet événement permet de fêter la diversité de la langue française mais aussi d'échanger et d'encourager l'expression. De nombreuses manifestations sont organisées en France et à l'étranger : ateliers d'écriture, joute oratoire, compétitions de slam, conférences, débats, expositions et rencontres. L'occasion aussi pour les enseignants et les élèves d'exprimer leur créativité à travers de nombreuses activités pédagogiques.

✎ www.dismoidixmots.culture.fr

CANTINE

POUR LE PLAISIR

Selon une étude, réalisée pendant plus d'un an auprès de 500 écoliers de 8 à 11 ans, la santé des enfants qui mangent à la cantine scolaire ne se suffit pas de ce qu'ils ont dans l'assiette. L'exposition au bruit, le cadre, la durée de la pause-déjeuner, le simple fait de connaître le cuisinier et donc d'être en familiarité avec les origines du repas, sont aussi importants que la qualité et l'équilibre nutritionnel du repas. Un côté plaisir et culture à ne pas négliger pour les 6 millions d'enfants qui mangent quotidiennement à la cantine.

Siti-Marie Saïd Ali, de Mayotte à l'Allier

PORTRAIT



Du récif de corail au bocage bourbonnais... le choc fut multiforme, climatique, géographique, culturel. Siti-Marie Saïd Ali a quitté son île de l'océan

Indien il y a deux ans pour atterrir à Montluçon dans l'Allier. Depuis 2011, Mayotte est département et région d'outre-mer français, il est donc possible de participer aux permutations nationales. « *La plupart de ceux qui candidatent sont des métropolitains qui ont passé le concours ici et demandent à revenir en métropole* ». Ce n'est pas son cas, elle est née Mahoraise il y a 39 ans. Institutrice en 1999 puis professeure des écoles, elle a enseigné dans différentes maternelles de Sohoa, Poroani, Sada. Attachée à son archipel, elle n'aurait jamais pensé le quitter si son deuxième enfant, Nader, ne nécessitait un suivi médical. « *Il avait besoin d'une auxiliaire de vie scolaire, AVS, d'une prise*

en charge à l'hôpital, ce n'était pas possible là-bas ». Dès que les permutations s'ouvrent aux Mahorais, elle candidate. C'est par un ineat-exeat qu'elle obtient l'Allier... un mois après la rentrée scolaire. « *J'ai fait la rentrée à Mayotte et on m'a appelée pour me dire que je pouvais commencer en octobre à Montluçon comme remplaçante* ». Avec ses trois enfants Nada, 17 ans, Nader, 14 ans et Nasser, 8 ans, elle prend l'avion. Il faut trouver dans les semaines qui suivent école, collègue, logement, « *La course !* » Des gens de Mayotte les hébergent le temps de trouver

un toit. Elle doit s'habituer au froid, à la conduite en ville, aux remplacements à des dizaines de kilomètres « *Mayotte, c'est tout petit. Je n'avais jamais conduit en métropole avec les voies rapides, les feux* ». Alors si le mal du pays est toujours là, il est largement compensé par la joie de voir ses enfants s'épanouir, tisser des projets professionnels. Il faudra peut-être déménager à nouveau mais toujours dans le département.

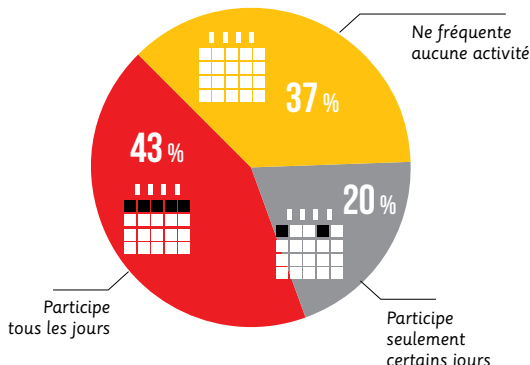
LAURENCE GAIFFE

NÉE À MAYOTTE OÙ ELLE FIT SES PREMIÈRES CLASSES COMME ENSEIGNANTE DE MATERNELLE, SITI-MARIE SAÏD ALI A PARTICIPÉ AUX PERMUTATIONS NATIONALES, L'ARCHIPEL ÉTANT DEVENU DÉPARTEMENT ET RÉGION FRANÇAIS EN 2011. AVEC SES TROIS ENFANTS, ELLE S'EST INSTALLÉE À MONTLUÇON (03).

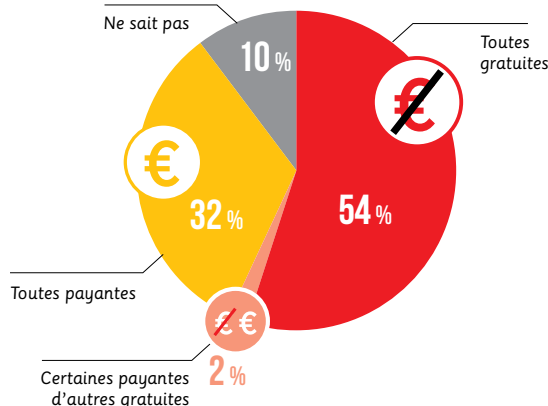
RYTHMES : DU CÔTÉ DES PARENTS

> 63 % des enfants participent aux nouvelles activités péri-scolaires (NAP). Les autres n'y participent pas, soit pour rentrer plus tôt à la maison (23%), soit parce que les activités sont jugées peu intéressantes (23%). Dans 34 % des cas, les activités proposées à l'école sont payantes.

LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES*



COÛT DES ACTIVITÉS



* sondage réalisé par l'Union nationale des allocations familiales (UNAF) correspondant à 3894 enfants de 3 à 10 ans

Source : ministère de la culture 2015

La « jungle » de Calais démantelée

Alors que les autorités ont entamé la destruction d'une partie du camp de Calais, l'école laïque du chemin des dunes devrait échapper aux bulldozers.

Combien sont-ils, ces migrants installés dans la partie sud de la « jungle » de Calais dont la Préfecture a entamé l'expulsion le 29 février ? Entre 800 et 1 000 d'après les autorités, ou 3 450, dont 438 mineurs isolés, selon le pointage réalisé par les associations qui leur viennent en aide depuis un an. Au-delà de la querelle de chiffres, il s'agit dans cette opération de démolition, selon le gouvernement, de faire disparaître un bidonville insalubre et de proposer des conditions d'accueil plus dignes à ces personnes qui ont fui la guerre et sont en quête d'une vie meilleure, outre-Manche pour la plupart d'entre eux. Mais « les bulldozers ne peuvent pas tenir lieu de politique » en la matière, se sont insurgées de nombreuses personnalités et plus de 80 organisations, dont la FSU, dans une tribune publiée le 22 février dernier. Et si « personne ne peut se satis-



faire de voir des réfugiés contraints de survivre dans de tels lieux », c'est d'abord l'inaction des pouvoirs publics qui est en cause. Et faute d'une prise en charge respectueuse des droits fondamentaux des migrants, on les expulse à coups de grenades lacrymogènes et de canons à eaux pour les contraindre à rejoindre les containers du centre d'accueil provisoire ou les centres d'accueil et d'orientation dédiés aux demandeurs d'asile.

L'école du chemin des dunes préservée

Seuls des « lieux de vie » tels que l'église, la mosquée ou le théâtre, installés au fil des mois par les migrants devraient être provisoirement préservés. C'est notamment le cas de « l'école laïque du chemin des dunes », construite par des réfugiés et des bénévoles cet été, dont l'équipement et le fonctionnement sont appuyés par Solidarité laïque, ONG de développement de l'éducation dont le SNUipp-FSU est membre. On y accueille quotidiennement enfants et jeunes adultes pour donner un sens au droit à l'éducation pour tous. Une rencontre réunissant le Préfet, l'Inspecteur d'académie, les représentants de l'école et Solidarité laïque avait d'ailleurs débouché sur l'assurance d'une prochaine mise à disposition de moyens humains par l'Education nationale, pour la prise en charge éducative des enfants de migrants. Il n'est que temps ! Mais la hauteur, la durée et les conditions de cette prise en charge restent encore à définir. Et pendant ce temps, les bulldozers avancent...

FRANCIS BARBE

Mathieu Narcy, économiste, membre du Centre d'étude de l'emploi (CEE)



« Un écart de rémunération de 23 % entre hommes et femmes dans la Fonction publique d'État »

Votre étude porte sur les inégalités salariales hommes/femmes dans la fonction publique. Que montre-t-elle ?*

Alors que le statut des fonctionnaires impose le principe d'égalité entre femmes et hommes et que le salaire des agents titulaires est indexé sur une grille indiciaire, cette étude met en évidence d'importantes inégalités salariales parmi les 1,5 million d'agents titulaires. En effet, l'écart de rémunération totale entre hommes et femmes s'élève à presque 23 % dans la Fonction publique d'État (FPE), à 17,5 % dans la territoriale et à 6,6 % dans l'hospitalière. Pour cette dernière, le

plus faible écart s'explique par le fait que le personnel médical, fortement masculinisé et très bien payé, n'est pas comptabilisé parmi les titulaires.

Comment expliquer cet écart dans la fonction publique d'État ?

La ségrégation professionnelle explique plus de la moitié de cet écart. Pour des raisons qui restent à déterminer précisément, les femmes n'accèdent pas aux mêmes fonctions hiérarchiques et de responsabilité que les hommes. Elles sont sous-représentées dans la catégorie A+ et parmi les corps les mieux rémunérés de la FPE. Par exemple, alors que 60 % des agents

titulaires sont des femmes, moins d'une sur cinq appartient à l'un des dix corps les mieux rémunérés de la FPE. Une autre explication réside dans le fait que les femmes ne travaillent pas autant que les hommes : 18 % travaillent à temps partiel contre seulement 3,5 % des hommes. En outre, l'impact de la maternité est déterminant : la naissance d'un enfant augmente les inégalités salariales qui se creusent encore plus selon le rang de l'enfant.

On retrouve ces inégalités chez les professeurs d'école ?

Oui. En 2010, année de référence de l'étude, le corps des PE était féminisé à 82 % et l'écart de rémunération

totale moyenne de 10,5 % en faveur des hommes. Un écart qui s'explique par la surreprésentation masculine dans les fonctions et les corps les mieux rétribués : direction d'école, hors-classe... Une autre partie de l'écart de rémunération provient du montant plus élevé des primes touchées par les hommes et afférentes à certaines missions particulières. Sortir de cette situation supposerait sans doute une évolution des normes sociales qui assignent encore trop souvent les femmes à l'éducation des enfants et aux tâches domestiques et participent au maintien du désormais bien connu « plafond de verre ».

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

*www.cce-recherche.fr

AGENDA

DU 5 AU 20 MARS FRANCE

PRINTEMPS DES POÈTES 2016

Le Printemps des poètes, un temps menacé, tiendra bien sa 18^e édition du 5 au 20 mars. Les événements et manifestations auront comme fil conducteur les poètes du XX^e siècle. Les écoles sont invitées à participer et trouveront modalités d'inscription et propositions d'activités sur le site dédié. www.printempsdespoetes.com

DU 9 AU 14 MARS À PARIS

SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Reporté à la suite des attentats de novembre, le Salon de l'éducation est reprogrammé Porte de Versailles à Paris. Organisé par la Ligue de l'enseignement et ouvert à tous, le salon abrite des expositions, des stands, des débats publics regroupant tous les acteurs de l'éducation dont le SNUipp et la FSU. Le 11 mars, s'y tiendra notamment une « *Conférence nationale pour la refondation de l'éducation* ».

www.salon-education.com

LES 16 ET 17 MARS À LYON

CONFÉRENCE DE CONSENSUS SUR LA LECTURE

Comment enseigner la lecture tout au long de la scolarité ? Tel est le thème de la prochaine conférence de consensus organisée par le Conseil national de l'évaluation scolaire (CNESCO) qui se tiendra à l'ENS de Lyon. Cette conférence a pour objectif d'établir un dialogue entre des experts et des membres de la communauté éducative afin de faire des recommandations basées sur les résultats de la recherche, les connaissances scientifiques et les pratiques de terrain, nationales et internationales, concernant l'apprentissage et l'enseignement continus de la lecture dans l'école française. www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-lecture

2 AVRIL À SAINT-DENIS (93)

9^{ES} RENCONTRES DU GFEN

« *Pratiques pour lever les fatalités* », le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) se propose de réunir universitaires et acteurs du monde éducatif et associatif pour témoigner d'initiatives qui « *font rupture avec les processus ségrégatifs, stimulent l'envie de comprendre et de progresser* ». Marie-Aleth Gard, d'ATD quart-monde, Rémi Bonasio et Jean-Yves Rochex, chercheurs en sciences de l'éducation, animeront les ateliers. Programme complet et inscriptions ci-dessous

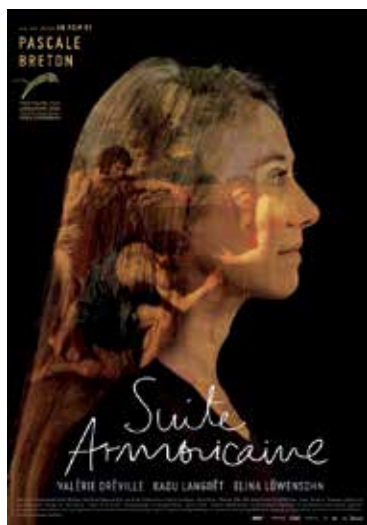
www.gfen.asso.fr

CINÉMA

SUITE ARMORICAINE

Au mois d'août dernier, au festival de Locarno, le prix de la FIPRESCI (critique Internationale) revenait à un film inattendu. Malgré une concurrence de grande qualité, ce « *Retour à Rennes* », avait attiré un jury où se côtoyaient une Suisse, un Français, une Turque, un Polonais et un Indien. Loin donc de n'intéresser qu'un petit public centré sur la France et une génération particulière de spectateurs, le film pouvait retenir l'attention de journalistes venus du monde entier et d'âges très différents. Après de longues années parisiennes, la protagoniste, Françoise, revient dans sa Bretagne natale pour enseigner l'histoire de l'art à l'Université. Elle y croise vaguement un étudiant presque invisible, qui cache un secret qui la concerne, et dont elle ne sait rien. L'étudiant qui voudrait disparaître tombe amoureux d'une camarade aveugle. Françoise reprend peu à peu des relations avec des amis surgis du passé. Le film est très long (148 minutes) mais on ne s'y ennue pas une seconde. Plus on avance, mieux bien sûr réapparaissent les fantômes, et certains mystères se dissipent. Valérie Dréville incarne avec force cette historienne de l'art en quête d'elle-même. Pascale Breton a écrit et mis en scène ce récit d'une nouvelle initiation sur une année entière, avec la collaboration étroite de tous ceux qui passèrent 2014 dans les murs de Villejean. Elle le dit elle-même, avec une évidence riche de poésie : « *Les années passent, mais les étudiants ont toujours vingt ans.* » Le métier de l'héroïne permet de confronter la peinture à l'art du cinéma, en revisitant l'Arcadie de Nicolas Poussin. L'usage du Scope donne une force étrange à ce long voyage dans l'espace du présent et les ombres passées. Pour son second long-métrage après *Illumination* (2004), Pascale Breton invente un monde. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com



MUSIQUE

DIGNE D' « EN VIE »

La jeune chanteuse Camille Bertault est devenue le nouveau phénomène jazz du web. Ses enregistrements de standards jazz scattés ont fait exploser la toile ces derniers mois. Son interprétation de « *Lingus* » des Snarky Puppy a déjà enregistré près de 800 000 vues et elle partage régulièrement quelques soli de jazz, de « *Yes or No* » de Wayne Shorter à Giant Steps, Hermeto Pascoal ou « *Blue Train* » de Coltrane. Son album « *En vie* » bouillonne de cet amour pour le jazz et la musique improvisée. Son humour, son phrasé virtuose, sa transcription rythmique en mots font d'elle la petite soeur d'Elisabeth Caumont, au confluent du jazz et de la musique française. Elisabeth Caumont avait déjà pris l'habitude d'habiller les musiques de Miles ou Charlie Parker. Camille Bertault compose et écrit des textes en français sur ses propres thèmes mais également sur quelques reprises (Herbie Hancock, Wayne Shorter, Duke Ellington...), entourée par Olivier Hutman au piano, Gildas Boclé à la contrebasse et Antoine Paganotti à la batterie. « *En vie* » porte bien son nom, cet album irradie, donne envie, joue à l'envi. LAURE GANDEBEUF



CAMILLE BERTAULT « EN VIE »
SUNNYSIDE- NAÏVE EN CONCERT
POUR LA SORTIE DE L'ALBUM LE 10
MAI AU SUNSET À PARIS

François Durpaire, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise

ENTRETIEN AVEC

« Un équilibre entre deux traditions laïques »

« Fatima moins bien notée que Marianne », selon vous les discriminations scolaires ne sont pas que sociales ?

La recherche française a été longtemps polarisée par la question sociale et cela a pu occulter les autres formes de discrimination scolaire comme celle liée au genre ou à la question ethnique. Cette dernière reste difficile à aborder dans notre République qui ne reconnaît pas les communautés mais les individus. Mais quand on observe par exemple que la consonance des prénoms a des effets sur la notation, on voit bien qu'à côté de la question sociale il y a une ségrégation scolaire basée sur les origines ethniques et cela dès la maternelle. La synthèse des travaux de recherches que nous avons réalisée montre que ces discriminations existent aussi dans l'orientation, la sanction, la punition... Les manuels scolaires notamment en histoire sont aussi responsables car ils accentuent la conflictualité du monde et l'idée d'un choc des civilisations sans prendre assez de recul sur notre histoire contemporaine. Non, le XXI^e siècle n'est pas le plus violent de l'histoire de l'humanité, et l'islamisme n'est la seule réalité de l'islam. Enfin, ce qui est préoccupant c'est l'apartheid scolaire car comment expliquer aux enfants d'aujourd'hui qui sont de toutes les origines pourquoi ils devraient vivre ensemble quand dans les classes, il n'y a pas les enfants des uns et ceux des autres ?

Cela est nouveau ?

Sous la III^e république, faire du commun et trouver l'unité n'était pas contradictoire avec la reconnaissance de la diversité des élèves. « *Le tour de la France par deux enfants* » en est un exemple car dans ce best-seller, la diversité des régions, des savoir-faire et vivre au sein du territoire était le levier de l'identification citoyenne. C'est ce qui manque aujourd'hui, il faut à la fois faire du récit commun et prendre en compte la diversité de chacun. À l'école, cela veut dire bien sûr transmettre une citoyenneté critique pour déconstruire toutes les théories conspirationnistes mais aussi trouver une citoyenneté d'adhésion. Construire une histoire partagée et donner des repères à l'enfant pour lui permettre ensuite de choisir, d'agir et naviguer dans ses différentes identités. L'école publique est faite pour cela.

Pourquoi faut-il, selon vous, adjoindre l'adjectif « inclusive » au concept de laïcité ?

Cessons d'abord de nous dire que nous sommes tous d'accord ou qu'il n'y a qu'une interprétation de cette notion et levons les barricades qui nous empêcheraient d'en discuter. Il y a historiquement deux traditions laïques en France comme aux États-Unis dont la constitution a traité cette question dès 1791. Une de séparation, c'est aux USA « *the wall* », la règle du mur entre l'état et les religions avec le « *non establishment* » qui s'oppose à une religion établie. La deuxième est celle du « *free exercise* », c'est-à-dire le respect du culte de chacun. En simplifiant, on pourrait dire qu'en France, on a suivi plutôt la première pour se détacher de l'Église et déraciner une religion établie alors que les États-Unis ont opté davantage pour la seconde, pour détacher la religion anglicane de l'emprise de l'État. Aujourd'hui, ce qui se passe à l'école est le fruit de ces deux traditions et le produit d'un équilibre : on a le choix du voile à l'université mais pas à l'école, on a un calendrier catholique mais des possibilités d'absences pour les fêtes des autres religions, on enseigne le fait religieux... l'adjectif « inclusive » dans son ambivalence, ne pas mettre à l'écart mais aussi intégrer, permet de maintenir cet équilibre.

Les valeurs ne se transmettent pas, dites-vous, elles se construisent. Comment cela peut-il s'illustrer à l'école ?

En effet, ce n'est pas en disant « *chut* » qu'on obtient le silence, les enseignants le savent bien. Il est donc nécessaire d'introduire une culture démocratique dans l'école et d'accepter les risques du débat. Pour cela il faut une formation au débat régulé dans les Espé pour que les enseignants maîtrisent les dispositifs et les techniques mais surtout pour leur permettre de vivre des débats, de les animer, de mener des séances de jeux de rôles... Pour que, quand ils les conduisent ensuite dans la classe, ils soient entraînés et aient un temps d'avance, pour qu'ils ne soient pas saisis d'effroi ou de sidération devant les propos des élèves et évitent de se retrancher derrière leur discipline ou leur autorité. PROPOS RECUEILLIS PAR A. BISSERKINE



ENSEIGNANT-FORMATEUR À L'ESPE DE VERSAILLES, FRANÇOIS DURPAIRE EST ÉGALEMENT HISTORIEN. IL VIENT DE FAIRE PARAÎTRE AVEC LA SOCIOLOGUE BÉATRICE MABILON-BONFILS, « FATIMA MOINS BIEN NOTÉE QUE MARIANNE. L'ISLAM ET L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE » (L'AUBE). IL A COSIGNÉ LA BANDE DESSINÉE « LA PRÉSIDENTE » AVEC FARID BOUDJELLAL (LES ARÈNES).